

Nouvelles perspectives en sciences sociales



Analyser l'agriculture urbaine occidentale à travers la notion de capital environnemental

Analyzing Western Urban Agriculture through the Concept of Environmental Capital

Carmen Cantuarias-Villessuzanne and Mathilde Vignau

Volume 17, Number 2, May 2022

Sur le thème : « Agriculture urbaine : vers une reconfiguration des liens sociaux et territoriaux »

URI: <https://id.erudit.org/iderudit/1092771ar>

DOI: <https://doi.org/10.7202/1092771ar>

[See table of contents](#)

Publisher(s)

Prise de parole

ISSN

1712-8307 (print)

1918-7475 (digital)

[Explore this journal](#)

Cite this article

Cantuarias-Villessuzanne, C. & Vignau, M. (2022). Analyser l'agriculture urbaine occidentale à travers la notion de capital environnemental. *Nouvelles perspectives en sciences sociales*, 17(2), 67–117.
<https://doi.org/10.7202/1092771ar>

Article abstract

Experienced for a long time in emerging countries, urban and peri-urban agriculture (UPA) knows a growing interest in Western countries since the end of the 19th century. In France, the first concrete examples of these new agricultural practices in the city centers or in the inner suburbs are those of the allotment gardens which appear in the wake of the French League of *Coin de Terre et du Foyer*, created in 1896 at the initiative of Father Jules-Auguste Lemire. Then, in the early 1970s, the Green Guerillas as well as the community gardens have changed northern american cities such as New York. Since then, cities in industrialized countries have increasingly been affected by a paradigm shift that shows a strong comeback of the countryside and nature in the city. In fact, the importance of new UPA practices is evident in the sense that they arouse the interest of several institutions and governments at all scales. In addition, the functions and objectives of the UPA are multiple. It raises both the question of urban food resources, the improvement of the living environment, the revaluation of abandoned wasteland or, more generally, the sustainable development and preservation of natural ecosystems.

Polymorphic, multifunctional and a solution based on nature, UPA is therefore distinguished by a wide variety of agricultural practices which abound and multiply in French and European cities regardless of their size. Such diversity necessarily translates into many questions and issues that directly affect urban and peri-urban territories. This contribution proposes to analyze UPA projects by focusing more specifically on the concepts of environmental capital.

Thus, the objective of this work is to analyze the economic models involved in the French UPA projects, through a theoretical grid of environmental capital. This means shedding new light on the already well-documented concept of UPA, with the aim of formalizing a new mapping of contemporary UPA projects in France.

Tous droits réservés © Prise de parole, 2022

This document is protected by copyright law. Use of the services of Érudit (including reproduction) is subject to its terms and conditions, which can be viewed online.

<https://apropos.erudit.org/en/users/policy-on-use/>

Érudit

This article is disseminated and preserved by Érudit.

Érudit is a non-profit inter-university consortium of the Université de Montréal, Université Laval, and the Université du Québec à Montréal. Its mission is to promote and disseminate research.

<https://www.erudit.org/en/>

Analyser l'agriculture urbaine occidentale à travers la notion de capital environnemental

CARMEN CANTUARIAS-VILLESSUZANNE

École Supérieure des Professions Immobilières, Paris, France
Bordeaux School of Economics, Bordeaux, France

MATHILDE VIGNAU

École Supérieure des Professions Immobilières, Marseille, France

Introduction

Expérimentée de longue date dans les pays émergents, l'agriculture urbaine et périurbaine (AUP) connaît un intérêt croissant dans le monde. Cet intérêt se confirme notamment dans les pays occidentaux depuis la fin du XIX^e. En France, les premiers exemples concrets de ces nouvelles pratiques agricoles en centre-ville ou en proche banlieue sont ceux des jardins ouvriers qui apparaissent dans le sillage de la *Ligue française du coin de terre et du foyer*, créée en 1896 à l'initiative de l'abbé Jules-Auguste Lemire¹. Plus tard, au début des années 1970, l'émergence concomitante du mouvement *Green Guerillas* et des *community gardens* affecte significativement les paysages urbains nord-américains et plus particulièrement ceux de New-York. Ces

¹ Béatrice Cabedoce et Philippe Pierson (dir.), *Cent ans d'histoire des jardins ouvriers. 1896-1996. La ligue française du coin de terre et du foyer*, Grâne, Créaphis, coll. « Histoire sciences sociales », 1996.

nouveaux « jardins communautaires » vont en effet être créés par des groupes de résidents new-yorkais qui décident de cultiver la terre sur les terrains en friche des bâtiments abandonnés à la suite de la crise économique des années 1970². Depuis lors, les villes des pays occidentaux sont de plus en plus concernées par un changement de paradigme aux effets multiples. Ce changement témoigne d'un retour en force de la campagne et de la nature en ville. Dans les faits, les nouvelles pratiques agricoles urbaines et périurbaines sont si nombreuses qu'elles suscitent l'intérêt de plusieurs institutions et gouvernements à toutes les échelles. Ainsi, l'AUP fait partie intégrante du programme de sécurité alimentaire de l'Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture (FAO³) depuis le début des années 2000. En France, l'institut AgroParisTech a ouvert pour la première fois en 2013 la spécialité « agriculture et foresterie urbaines – IE2V⁴ » et en février 2020, le gouvernement français – à travers le CGAAER⁵ -, a rendu public le rapport intitulé *Quelle politique du ministère de l'agriculture et de l'alimentation en matière d'agriculture urbaine*⁶ ? D'un point de vue définitionnel, les travaux de la FAO concernant l'AUP croisent ceux des universitaires qui considèrent ces nouvelles pratiques comme une forme d'agriculture localisée en ville ou en périphérie urbaine dont les productions (végétales et/ou animales) sont essentiellement destinées aux marchés urbains locaux⁷ et induisent tour à tour, de nouvelles formes de concurrences et de nouvelles complémentarités⁸. En

² Efrat Eizenberg, « Actually Existing Commons: Three Moments of Space of Community Gardens in New York City », *Antipode*, vol. 44, n° 3, 2012, p. 764-782.

³ Food and Agriculture Organization.

⁴ Ingénierie des espaces végétalisés en ville.

⁵ Conseil général de l'alimentation, de l'agriculture et des espaces ruraux.

⁶ Marie-Hélène Bouillier-Oudot, Sylvie Rocq et François Vedeau, *Quelle politique du ministère de l'agriculture et de l'alimentation en matière d'agriculture urbaine* ?, Rapport n° 19052, CGAAER, février 2020, <https://agriculture.gouv.fr/la-politique-du-ministere-en-matiere-dagriculture-urbaine>.

⁷ Ibrahim Game et Richaela Primus, *Urban Agriculture*, GSDR 2015 Brief, 2015, <https://sustainabledevelopment.un.org/content/documents/5764Urban%20Agriculture.pdf>.

⁸ Christine Aubry et Jean-Noël Consalès, « L'agriculture urbaine en question : épiphénomène ou révolution lente ? Dialogue entre Christine Aubry et

outre, les fonctions et les objectifs de l'AUP sont multiples. En effet, si dans les pays dits émergents, cette forme d'agriculture spécifique soulève avant tout la question des ressources alimentaires urbaines⁹, dans les pays occidentaux, elle recouvre d'autres ambitions territoriales telles que l'amélioration « du cadre de vie »¹⁰ par la végétalisation des interstices urbains, la priorisation d'une consommation alimentaire locale en « circuits courts¹¹ » ou encore, la préservation des écosystèmes naturels par le biais de pratiques durables. Par ailleurs, plusieurs études soulignent également la fonction sociale de l'AUP qui, loin de ne s'adresser qu'aux citadins les mieux nantis, serait au contraire pourvoyeuse de mixité et de lien social¹². Multifonctionnelle, l'AUP se caractérise également par une grande variété de pratiques agricoles qui foisonnent et se multiplient dans les villes françaises et européennes indépendamment de leur taille. De fait, le caractère polymorphe de l'AUP est au cœur de la définition institutionnelle de la FAO qui inclut dans cette notion l'horticulture, l'agroforesterie, l'aquaculture ou encore l'élevage en circuits courts¹³. Si de prime abord, cette définition paraît très englobante et peu précise, de multiples exemples ou expériences territoriales

Jean-Noël Consalès », *Espaces et sociétés*, n° 158, 2014, p. 119-131.

- ⁹ Paule Moustier *et al.*, *Agriculture périurbaine en Afrique subsaharienne. Actes de l'atelier international du 20 au 24 avril 1998*, Montpellier, CIRAD, 1999.
- ¹⁰ André Torre, « L'agriculture de proximité face aux enjeux fonciers. Quelques réflexions à partir du cas francilien », *Espaces et sociétés*, n° 158, 2014, p. 31-48.
- ¹¹ Gwenaëlle Raton *et al.*, *Logistique des circuits alimentaires courts de proximité : état des lieux, nouveaux enjeux et pistes d'évolution. Synthèse du rapport*, rapport de recherche, RMT Alimentation locale, CIVAM, Université Gustave Eiffel, INRAE, 2020.
- ¹² Christine Aubry, « Les agricultures urbaines et les questionnements de la recherche », *Pour*, n° 224, 2014, p. 35-49 ; Pauline Martin *et al.*, « Community Gardening in Poor Neighborhoods in France: A Way to Re-think Food Practices ? », *Appetite*, vol. 116, 2017, p. 589-598 ; Pauline Martin *et al.*, « Marseille : des jardins partagés dans les quartiers Nord », *La santé en action*, n° 444, Juin 2018, p. 22-23 ; André Torre et Lise Bourdeau-Lepage, « Quand l'agriculture s'installe en ville... Désir de nature ou contraintes économiques ? », *Métropolitiques*, 6 février 2013, <https://metropolitiques.eu/Quand-l-agriculture-s-installe-en.html>
- ¹³ FAO, *The Place of Urban and Peri-Urban Agriculture (UPA) in National Food Security Programmes*, Integrated Food Security Support Service (TCSF),

concrètes permettent de mieux cerner les contours de cette « catégorie flottante¹⁴ ». Parmi ces exemples l'on peut citer : l'exploitation de jardins partagés au pied d'immeubles, l'apiculture urbaine¹⁵, le maraîchage sur les toits¹⁶, le pastoralisme urbain¹⁷ ou, encore, le recyclage du marc de café transformé en engrais pour la myciculture¹⁸. Une telle diversité se traduit nécessairement par un nombre important de problématiques qui affectent directement l'aménagement des territoires urbains et périurbains, particulièrement dans les villes des pays occidentaux.

Ainsi, dans le sillage de plusieurs travaux récents sur le sujet¹⁹, cette contribution propose une analyse de l'AUP occidentale, et plus précisément des pratiques françaises, en convoquant la notion de « capital environnemental » (CE)²⁰. L'étude de l'AUP

Policy and Programme Development Support Division, Technical Cooperation Department, 2011.

- ¹⁴ Laurence Granchamp-Florentino, « L'agriculture urbaine. Un enjeu de la ville durable », *Revue des sciences sociales*, n° 47, 2012, p. 141, <https://hal.archives-ouvertes.fr/hal-01302794/document>.
- ¹⁵ Nathalie Roevros *et al.*, « Des abeilles dans la ville », *Abeilles & Cie*, n° 103, 2004, p. 18-20, https://cari.be/medias/abcie_articles/103_recherche.pdf.
- ¹⁶ Guillaume Joly, « Topager, l'agriculture urbaine se développe sur les toits », *Les Horizons*, 26 novembre 2018, <https://leshorizons.net/topager-lagriculture-urbaine-sur-toits/>, consulté le 20 octobre 2020.
- ¹⁷ Ségolène Darly, « Des moutons dans la ville : quelles externalités environnementales des pratiques d'élevage ovin en milieu urbain ? », *Pour*, n° 224, 2014, p. 285-290.
- ¹⁸ Cédric Péchard et Emmanuelle Mugnier-Viret, « Les pleurotes au marc de café, d'un orphelinat africain à l'Élysée », *Pour*, n° 224, 2014, p. 181-184.
- ¹⁹ António José Dinis Ferreira *et al.*, « Urban Agriculture, A Tool Towards more Resilient Urban Communities? », *Current Opinion in Environmental Science & Health*, vol. 5, 2018, p. 93-97 ; Amélie Robert et Jean Louis Yengué, « What Ideal Green Spaces for the City of Tomorrow, Providing Ecosystem Services? », *Procedia Engineering*, vol. 198, 2017, p. 116-126 ; Alana Siegner, Jennifer Sowerwine, Charisma Acey, « Does Urban Agriculture Improve Food Security? Examining the Nexus of Food Access and Distribution of Urban Produced Foods in the United States: A Systematic Review. » *Sustainability*, vol. 10, n° 9, 2018 ; Stuart Alan Walters et Karen Stoelzle Midden, « Sustainability of Urban Agriculture: Vegetable Production on Green Roofs », *Agriculture*, vol. 8, n° 11, 2018, <https://doi.org/10.3390/agriculture8110168>.
- ²⁰ Greta Tommasi, Frédéric Richard et Gabrielle Saumon, « Introduction – Le capital environnemental pour penser les dynamiques socio-environnementales des espaces emblématiques », *Norois*, n° 243, 2017, p. 7-15, <https://journals.openedition.org/norois/6077>, consulté le 22 février 2021.

à travers le prisme du CE permet en effet de considérer « l'ensemble des investissements (socio-économiques, idéologiques, émotionnels, politiques, artistiques...) » dans l'environnement, réalisés par différents acteurs selon leurs « représentations », leurs « intérêts » et leurs « systèmes de valeurs »²¹. L'investissement dans le CE se ferait ainsi au nom de diverses valeurs construites socialement et parfois contradictoires. Cette notion novatrice permettrait tour à tour de fournir une grille d'analyse de la diversité des engagements individuels ou collectifs sur les questions de l'AUP tout en soulignant l'influence des capitaux existants (économiques, culturels, sociaux...) dans ces engagements ou encore en questionnant les différentes définitions et conceptions de l'environnement (en tant que ressource, milieu, terrain de jeu, paysage, patrimoine naturel, cadre de vie, projet politique, etc.) portées par différents acteurs. À terme, l'ambition de ce travail est de pouvoir utiliser cette grille afin d'étudier les modèles économiques de l'AUP selon le même principe qu'une étude récente de l'Agence de la transition écologique (ADEME) portant précisément sur le cas de la région Provence-Alpes-Côte d'Azur²² (PACA) et sur laquelle nous reviendrons. À travers ce papier, notre ambition est que cette nouvelle grille de lecture permette, à terme, d'initier une cartographie précise des acteurs et des expériences liés à l'AUP française.

Pour ce faire, une double approche méthodologique est privilégiée. D'abord, il s'agit de dresser un état de l'art épistémologique orienté autour des enjeux et des acteurs qui structurent l'AUP dans les pays occidentaux et plus précisément en France. À ce titre, de nombreuses sources académiques, institutionnelles et journalistiques ont pu être consultées dans une perspective analytique et critique permettant de mettre au jour un compte-

²¹ Christophe Beaurain, Romain Rouaud et Paul Arnould, « Le capital environnemental : esquisse d'une notion pour la compréhension des dynamiques socio-environnementales. Introduction au dossier "capital environnemental" », *Développement durable & territoires*, vol. 8, n° 3, 2017, <https://journals.openedition.org/developpementdurable/11947>.

²² ADEME, *L'agriculture urbaine en région Provence-Alpes-Côte d'Azur. Guide d'analyse des modèles économiques à destination des porteurs de projets*, Cabinet Sara Hernandez Consulting, 2019.

rendu précis des fondements, des potentialités et des acteurs de l'AUP en occident. Puis, à partir de ce cadrage théorique, un travail plus empirique et original est développé en croisant les résultats de l'étude de l'ADEME au sein de la région PACA avec la grille d'analyse théorique du CE.

1. Présentation épistémologique des fondements, des potentialités et des acteurs de l'AUP occidentale

1.1. Les fondements théoriques de l'AUP

En matière d'agriculture urbaine et périurbaine, les pratiques précèdent les tentatives de définitions. En effet, à l'échelle internationale, les initiatives relevant de l'AUP sont presque toutes inhérentes à l'émergence et au développement du processus d'urbanisation²³. De fait, il apparaît rapidement que les pratiques liées à l'agriculture et à l'élevage en périphérie ou au centre des villes sont aussi fréquentes qu'anciennes²⁴. Elles traduisent, dans un premier temps, la volonté de subvenir aux besoins alimentaires individuels et familiaux, particulièrement dans les pays dits en développement. Toutefois, l'AUP ne peut ni se limiter à sa seule dimension « nourricière²⁵ » ni se cantonner au cas souvent très spécifique de ces pays. Au contraire, les pratiques observées révèlent également de nombreuses potentialités pour les villes des pays occidentaux comme la France. Ce premier constat explique d'ailleurs pourquoi autant d'acteurs s'intéressent

²³ Patrick Mundler *et al.*, « Tous agriculteurs ? L'agriculture urbaine et ses frontières », *Géocarrefour*, vol. 89, n^{os} 1-2, 2014, p. 53-63, <https://journals.openedition.org/geocarrefour/9399>.

²⁴ Luc J. A. Mougeot, « Urban Food Production: Evolution, Official Support and Significance (with Special Reference to Africa) », *Cities Feeding People Series. Report 8*, Ottawa, International Development Research Centre, 1994, <https://idl-bnc idrc.dspacedirect.org/bitstream/handle/10625/14949/103013.pdf?sequence=1>.

²⁵ Christine Aubry, Marie-Hélène Dabat et Marie Mawois, « Fonction alimentaire de l'agriculture urbaine au Nord et au Sud : permanence et renouvellement des questions de recherches », *Actes de la conférence Innovation and Sustainable Development in Agriculture and Food*, Montpellier, ISDA 2010, Institut National d'Études Supérieures Agronomiques de Montpellier, 2010, <https://hal.archives-ouvertes.fr/hal-00521221/document>.

aujourd'hui à l'AUP aussi bien dans les pays dits émergents que dans les pays occidentaux économiquement plus développés. Dans cette première partie, nous souhaitons au préalable revenir sur les fondements définitionnels de la notion d'AUP. Pour ce faire, nous prenons le parti de nous appuyer, entre autres, sur une étude approfondie des ressources régulièrement publiées par la FAO depuis le milieu des années 1970. Bien que perfectible, ce parti-pris méthodologique offre une vision d'ensemble pertinente ainsi qu'une rétrospective analytique intéressante sur le sujet. En outre, le fait de considérer les publications de la FAO s'explique aussi par la reconnaissance internationale de cette institution dont les travaux et les nombreuses données statistiques ont largement nourri les réflexions sur l'agriculture et l'alimentation mondiale au gré des décennies. Il est toutefois important de préciser que les réflexions développées dans le présent article dépassent le cadre de ces seules contributions. En effet, si les documents émanant de cette institution internationale restent incontournables, ils sont aussi lacunaires à plusieurs égards. À ce titre, une première limite apparaît en ce qui concerne les zones géographiques considérées. Comme l'on pourra le constater par la suite, les rapports institutionnels de la FAO favorisent assez largement une analyse de l'AUP au sein de territoires pauvres ou peu développés. Cela nous incite donc à croiser ces ressources avec d'autres travaux, notamment ceux issus de la sphère académique. En outre, une seconde limite transparait en ce qui concerne la question des acteurs impliqués, directement ou non, dans les pratiques d'AUP des villes occidentales. En effet, tout en considérant les publications de la FAO il ne faut pas omettre de considérer d'autres acteurs et d'autres échelles d'analyse qui ont également contribué au cadrage épistémologique de la notion d'AUP dans des pays comme la France. Le présent article tient compte de ces limites et conçoit l'AUP occidentale à travers le prisme d'approches multiples en rappelant (notamment dans la sous-partie suivante) l'importance du rôle joué, aux échelles fines, par les associations, les institutions locales mais aussi par les citoyens.

D'un point de vue sémantique, les exemples présentés et documentés dans la littérature institutionnelle et scientifique prouvent que les initiatives relevant de l'AUP n'ont pas attendu d'être qualifiées comme telles pour exister sous plusieurs formes. À la fin des années 1970, le terme d'AUP reste d'ailleurs peu utilisé dans la littérature académique qui lui préfère généralement le terme d'agriculture en ville²⁶, bien que ces deux notions traduisent les mêmes réalités factuelles. Il faut attendre le milieu des années 1980 pour identifier l'ensemble des pratiques agricoles urbaines sous la dénomination d'AUP. C'est en effet en 1984 que le terme est utilisé pour la première fois dans un rapport annuel de la FAO intitulé *La situation mondiale de l'alimentation et de l'agriculture*²⁷. L'agriculture urbaine y est toutefois traitée très succinctement (l'agriculture périurbaine est quant à elle totalement occultée) et de manière presque manichéenne puisqu'il s'agit pour les auteurs du rapport de soulever à la fois les avantages et les inconvénients de cette pratique agricole. En cela, le rapport de 1984 souligne le fait que dans certains cas, l'agriculture urbaine représente une réelle opportunité pour améliorer les apports nutritionnels des citadins les plus pauvres à l'échelle internationale. En Chine ou en Zambie par exemple, la pratique du jardinage urbain semble avoir porté ses fruits et les données factuelles du milieu des années 1980 estiment que les villes chinoises engagées dans le modèle du jardinage urbain « *produisent 85 [%] des légumes qu'elles consomment*²⁸ ». Cependant au-delà de ces avantages, le rapport de la FAO relève également plusieurs limites en commençant par les problématiques sanitaires pouvant découler des pratiques d'AUP dans les pays dits émergents. Cela peut en partie expliquer la prédominance d'études scientifiques sur ce sujet au sein des terrains d'Asie du

²⁶ G. William Skinner, « Vegetable Supply and Marketing in Chinese Cities », *The China Quarterly*, vol. 76, 1978, p. 733-793.

²⁷ FAO, *La situation mondiale de l'alimentation et de l'agriculture 1984. Situation mondiale : dix ans après la Conférence mondiale de l'alimentation. Urbanisation, agriculture et systèmes alimentaires*, Rome, coll. « Agriculture », 1984, <https://www.fao.org/3/ap664f/ap664f.pdf>.

²⁸ *Ibid.*, p. 119.

Sud-Est²⁹, d'Afrique de l'Est³⁰ ou encore d'Amérique latine³¹ ainsi que le faible nombre de travaux s'intéressant aux pratiques d'AUP plus anecdotiques à cette période, dans les pays occidentaux.

Les fondements théoriques de l'AUP connaissent toutefois un tournant important en 1987 avec la publication du rapport *Our Common Future* qui pose les bases définitionnelles du concept de développement durable, et qui fait une référence explicite au terme d'AUP en ne se focalisant pas exclusivement sur le cas des pays dits émergents³². En outre, à compter de la publication de ce rapport international au succès retentissant, une différence notable apparaît entre les ressources institutionnelles et académiques. En effet, si le recours à la notion d'AUP se généralise dans les travaux de plusieurs chercheurs³³, les ressources institutionnelles – et plus particulièrement les rapports annuels de la FAO – témoignent au contraire d'un relatif désintérêt pour la notion qui n'apparaît finalement que dans quatre des rapports sur *La situation mondiale de l'alimentation et de l'agriculture*, entre 1972 et 2020³⁴. Une exception est toutefois constatée en 1996

²⁹ R. Suganda Ganapathy, *Development of Urban Agriculture in India: Public Policy Options*, Working Paper n° 482, Ahmedabad, Indian Institute of Management, 1983 ; Yue-Man Yeung, « Examples of Urban Agriculture in Asia », *Food and Nutrition Bulletin*, vol. 9, n° 2, 1987, p. 1-10.

³⁰ Axumite G. Egziabher *et al.*, *Cities Feeding People: An Examination of Urban Agriculture in East Africa*, Ottawa, International Development Research Centre (IDRC), 1994.

³¹ Pablo Gutman, « Urban Agriculture: The Potential and Limitations of an Urban Self-Reliance Strategy », *Food and Nutrition Bulletin*, vol. 9, n° 2, 1987, p. 1-6, <https://journals-sagepub-com.librweb.laurentian.ca/doi/abs/10.1177/156482658700900215>.

³² Commission mondiale de l'environnement et du développement, *Our Common Future*, Oxford, Oxford University Press, 1987.

³³ Division of Global and Interregional Programs, *Urban agriculture in Latin America, Africa and Asia*, New York, United Nations Development Program, 1992 ; Donald B. Freeman, *A City of Farmers. Informal Urban Agriculture in the Open Spaces of Nairobi, Kenya*, Montréal, McGill-Queen's University Press, 1991 ; Cleophas Lado, « Informal Urban Agriculture in Nairobi, Kenya: Problem or Resource in Development and land Use Planning? », *Land Use Policy*, vol. 7, n° 3, 1990, p. 257-266.

³⁴ Une recherche par mots clés dans chacun des rapports intitulés *La situation mondiale de l'alimentation et de l'agriculture* publiés annuellement par la FAO nous a permis de constater que la thématique de l'agriculture urbaine n'apparaît

puisque cette année-là, la FAO consacre un chapitre entier à la question de l'agriculture urbaine³⁵ et en fixe, dans le même temps, les caractéristiques théoriques³⁶. L'étude des principaux rapports publiés par la FAO au gré des années permet donc de constater une certaine dichotomie entre, d'une part, les pratiques d'AUP qui tendent à se généraliser et à se multiplier partout dans le monde et notamment en occident et, d'autre part, l'analyse institutionnelle de cette notion qui reste finalement assez peu documentée même au sein de la principale instance dédiée à l'agriculture internationale. C'est finalement le croisement des sources institutionnelles et académiques qui permet de constater que les terrains d'analyse de l'AUP se sont grandement élargis et concernent également les villes des pays occidentaux. Ces dernières sont, nous le verrons, particulièrement concernées par les processus d'urbanisation, de métropolisation ou d'étalement urbain. Or, en augmentant la superficie des périmètres urbanisés, l'on réduit nécessairement celle des terres cultivables propices à l'agriculture. Aussi, lorsqu'elles se mettent en place en occident, les pratiques agricoles doivent s'adapter à un contexte urbain qui donnent souvent naissance à de nouvelles initiatives d'AUP. La croissance urbaine et le processus d'urbanisation constituent donc les principaux facteurs d'émergence de telles pratiques. Si l'AUP occidentale est nécessairement liée au recul des zones arables et naturelles, elle est également considérée comme une réponse potentielle aux problèmes inhérents à la croissance urbaine internationale. À titre d'exemple, la crise sanitaire de la Covid-19 a soulevé la prépondérance et la contemporanéité de ces questions en réinterrogeant le rôle des initiatives d'AUP dans

que dans les rapports de 1984, 1996, 2017 et 2020 (sur la période 1972-2020).

³⁵ FAO, « Urban Agriculture: An Oxymoron? », *The State of Food and Agriculture. Food Security: Some Macroeconomic Dimension*, Rome, 1996, p. 43-57.

³⁶ « [...] urban agriculture is defined as being food production that occurs within the confines of cities. Such productions take place in backyards, on rooftops, in community vegetable and fruit gardens and on unused or public spaces. It includes operations that produce food in greenhouses and open spaces but is more often small-scale and scattered around the city » (FAO, « Urban Agriculture: An Oxymoron », *op. cit.*, p. 43).

un contexte de crise³⁷ et d'éventuelles pénuries alimentaires. De fait, même si les pays occidentaux n'ont à ce jour connu aucun épuisement des denrées alimentaires consécutivement à la pandémie mondiale, le réapprovisionnement et le manque de certains produits sanitaires, notamment en France, ont constitué un témoignage particulièrement criant des effets d'une crise sur les ressources disponibles d'un territoire. Dans un tel contexte, le développement et la systématisation des pratiques relevant de l'AUP pourraient alors s'inscrire comme une solution pour limiter certaines des difficultés liées aux crises (sanitaire, climatique, sociale...) afin de pallier le manque de nourriture mais aussi – du fait de la polymorphie des initiatives d'AUP – le manque de verdure, de nature et même de lien social dans les villes occidentales.

D'un point de vue plus factuel, dans un *tweet* publié le 18 août 2015 sur sa page officielle, la FAO affirmait que l'agriculture urbaine était pratiquée par près de 800 millions de personnes à l'échelle internationale³⁸ confirmant par là même le chiffre donné en 2001 dans un rapport publié par le Programme des Nations Unies pour le développement (PNUD)³⁹. Toutefois du point de vue des données statistiques, les ressources de la FAO restent approximatives et se cantonnent surtout à une quantification du nombre d'agriculteurs urbains et péri-urbains au sein des pays dits émergents. À ce titre, l'institution internationale affirmait dans un rapport⁴⁰ publié en 2001, que deux tiers des ménages vivant au sein des territoires urbanisés des pays dits émergents,

³⁷ Rattan Lal, « Home Gardening and Urban Agriculture for Advancing Food and Nutritional Security in Response to the COVID-19 Pandemic », *Food Security*, vol. 12, n° 4, 2020, p. 871-876 ; Giuseppe Pulighe et Flavio Lupia, « Food First: COVID-19 Outbreak and Cities Lockdown a Booster for a Wider Vision on Urban Agriculture », *Sustainability*, vol. 12, n° 12, 2020.

³⁸ On trouvera ce tweet à cette adresse : <https://twitter.com/FAO/status/633691199853826049>.

³⁹ Jac Smit, Joe Nasr et Annu Ratta, *Urban Agriculture. Food, Jobs and Sustainable Cities*, New York, United Nations Development Programme, 2001[1996].

⁴⁰ FAO, *Urban and Peri-urban agriculture. A briefing Guide for the Successful Implementation of Urban and Peri-Urban Agriculture in Developing Countries and Countries of Transition*, Rome, The Special Programme for Food Security, 2001.

pratiquaient une activité propre à l'agriculture ou à l'élevage. Si ce constat a déjà vingt ans, une étude plus récente, publiée en 2013 dans la revue *Agronomy for Sustainable Development* confirme l'importance quantitative des pratiques agricoles urbaines dans les pays dits émergents, estimant à son tour que l'on dénombrerait aujourd'hui entre 100 et 200 millions d'agriculteurs urbains dont la principale mission consisterait à fournir des produits frais sur les étals des marchés dans l'optique d'assurer la sécurité alimentaire du plus grand nombre⁴¹. À première vue, force est donc de constater que les pratiques agricoles citadines sont bien développées au sein des pays dits émergents qui priorisent largement les fonctions alimentaire et économique de ces initiatives territoriales. Toutefois, si l'on reprend les chiffres officiels de la FAO en 2015, les agriculteurs urbains exerçant dans ces pays ne représenteraient finalement qu'un quart de l'ensemble des personnes investies mondialement dans une pratique relevant de l'AUP. Les trois quarts restants pourraient donc concerner les pays occidentaux. Or, en ne faisant pas précisément cas de ces pays, les rapports institutionnels de la FAO restent lacunaires, ce qui offre une possibilité d'élargir le champ des recherches sur ce sujet en étudiant plus précisément les fondements de l'AUP au sein des périmètres urbains et périurbains de pays occidentaux comme les États-Unis, le Canada, le Japon, l'Australie ainsi que plusieurs pays européens. Si les données chiffrées concernant le nombre exact d'agriculteurs urbains dans les villes de ces pays sont rares, l'on peut toutefois rappeler que la part de la population urbaine y est largement supérieure à celle de la population rurale (voir tableau 1).

⁴¹ Francesco Orsini *et al.*, « Urban Agriculture in the Developing World: A Review », *Agronomy for Sustainable Development*, vol. 33, n° 4, 2013, p. 695-720.

Tableau 1

Part de la population urbaine et rurale dans plusieurs pays occidentaux en 2018

Pays	Part de la population urbaine	Part de la population rurale
Allemagne	77,3 %	22,7 %
Australie	86,0 %	14,0 %
Canada	81,4 %	18,6 %
Espagne	80,3 %	19,7 %
Etats-Unis	82,3 %	17,7 %
France	80,4 %	19,6 %
Italie	70,4 %	29,6 %
Japon	91,6 %	8,4 %
Royaume-Uni	83,4 %	16,6 %

Source : Données de la FAOSTAT – Indicateurs démographiques en 2018

Ces données démographiques sont intéressantes dans le sens où elles traduisent la nécessité de réinterroger les méthodes de production agricole originellement rurales, au sein de territoires de plus en plus urbanisés. En outre, il n'est pas vain de rappeler que la question des ressources alimentaires répondant aux besoins des populations urbaines se pose également dans les pays occidentaux, et ce, depuis plusieurs décennies dans le sens où les premiers jardins partagés européens étaient avant tout dédiés à la production de denrées alimentaires. Cependant, une différence majeure subsiste entre les pays dits émergents et les pays occidentaux concernant les initiatives d'AUP. En effet, contrairement aux exemples décrits dans le cas des pays dits émergents, les jardins ouvriers ou familiaux allemands et français recouvrent rapidement une dimension sociale très forte qui dépasse la seule volonté de subvenir aux besoins alimentaires des foyers les plus modestes⁴². Au sortir de la seconde guerre mondiale, les lopins de terres cultivés en périphéries des villes vont ainsi dépasser le cadre des

⁴² Pascale Scheromm, « Les jardins collectifs, entre nature et agriculture », *Métropolitiques*, Dossier Nature(s) en ville, 2013, <https://metropolitiques.eu/Les-jardins-collectifs-entre.html>.

potagers nourriciers pour s'inscrire davantage comme des espaces de loisir⁴³, véritables lieux de sociabilité⁴⁴ et de nature urbaine.

Finalement, que ce soit dans l'optique de se nourrir ou de se récréer, les citadins à l'échelle internationale ont su investir une grande diversité de lieux et d'interstices urbains pour en faire de véritables petites oasis de verdure à vocation agricole, au sein de territoires toujours plus contraints par les impératifs du processus d'urbanisation (étalement urbain, réduction de l'espace naturel...). Ainsi, dans les villes des pays occidentaux, malgré la persistance de plusieurs problématiques foncières⁴⁵, en particulier dans les grandes villes françaises⁴⁶, plusieurs facteurs permettent de comprendre l'émergence de pratiques agricoles urbaines polymorphes. Les multiples acteurs investis dans ces pratiques (voir 1.2.) n'agissent plus exclusivement pour des raisons quantitatives⁴⁷ (à savoir le manque de nourriture, comme c'est encore souvent le cas dans les pays dits émergents) mais plutôt pour des raisons qualitatives (productions de fruits et légumes locaux, biologiques, sans OGM, développement des circuits courts...)⁴⁸ qui représentent de nouvelles opportunités territoriales⁴⁹.

⁴³ Françoise Dubost, *Les jardins ordinaires*, Paris, L'Harmattan, coll. « Logiques sociales », 1997.

⁴⁴ Béatrice Cabedoche, « Jardins ouvriers et cabanes : un usage de l'interstice », dans Colette Vallat (dir.), *Île-de-France, éclat des terroirs, des savoirs, des pouvoirs*, Paris, Autrement, coll. « France », n° 18, 2000, p. 39-48.

⁴⁵ Jean-Noël Consalès, « Les jardins familiaux marseillais : laboratoires territoriaux d'une agriculture urbaine en Méditerranée », *Méditerranée*, vol. 95, n° 3, 2000, p. 81-88 ; André Fleury et Pierre Donadieu, « De l'agriculture péri-urbaine à l'agriculture urbaine », *Courrier de l'environnement de l'INRA*, n° 31, 1997, p. 45-61.

⁴⁶ Nicolas Rougier, « Les jardins collectifs, entre outils pour la fabrique de la ville et problématique foncière, le cas de l'Île-de-France », mémoire de spécialisation, Paris, Conservatoire Nationale des Arts et Métiers, École Supérieure des Géomètres et Topographes, 2020.

⁴⁷ Alana Siegner, Jennifer Sowerwine et Charisma Acey, *op. cit.*

⁴⁸ Camille Robert-Boeuf, « Les jardins familiaux franciliens entre urbanisation, végétalisation et agrarisation. Des espaces au cœur de la fabrique de la ville », *EchoGéo*, n° 50, 2019, <https://doi.org/10.4000/echogeo.18288>.

⁴⁹ Lisa Deutsch, Robert Dyball et Will Steffen, « Feeding Cities: Food Security and Ecosystem Support in an Urbanizing World », dans Thomas Elmqvist *et al.*, *Urbanization, Biodiversity and Ecosystem Services: Challenges and Opportunities. A Global Assessment*, Dordrecht, Springer, 2013, p. 505-537.

1.2. La diversité des opportunités et des acteurs liés à l'AUP

Formuler une analyse de l'AUP en occident, et plus précisément en France, permet finalement de constater que ces pratiques urbaines ne sont pas forcément développées pour « manger plus » mais plutôt pour « vivre mieux ». En priorisant cet aspect qualitatif, les opportunités liées à l'AUP apparaissent clairement et l'on peut alors considérer que l'ensemble des pratiques occidentales débouchent sur un certain nombre de services écosystémiques⁵⁰ (cultures végétales, élevage, productions non alimentaires). D'abord d'un point de vue esthétique (verdissement des villes, intégration de la nature dans des paysages souvent très minéraux, création ou restauration de ceintures vertes...) mais aussi en ce qui concerne les services d'approvisionnement (paniers paysans, AMAP⁵¹...) ou encore les services de régulation climatique fondés sur la nature (lutte contre les îlots de chaleur urbaine, augmentation de la biodiversité, lutte contre les effets du changement climatique...)⁵². La diversité des services potentiellement rendus par les pratiques d'AUP dans les pays occidentaux confirme par ailleurs son caractère polymorphe et multifonctionnel dans le sens où toutes ces initiatives peuvent avoir un effet direct sur les sphères économiques (création de nouveaux emplois, émergence de nouveaux marchés ou modèles économiques, diversification et augmentation des ressources alimentaires), écologiques (recyclage de certains déchets comme le marc de café, augmentation du nombre d'espaces verts, renforcement des capacités de résilience urbaine face aux contraintes climatiques) et même socio-spatiales (création ou renforcement de nouveaux liens sociaux dans les quartiers, revalorisation de territoires paupérisés...).

Parmi toutes ces potentialités, deux semblent séduire de plus en plus d'acteurs à commencer par les décideurs locaux. D'abord,

⁵⁰ Philippe Méral et Denis Pesche, *Les services écosystémiques. Repenser les relations nature et société*, Versailles, Quæ, coll. « Nature et société », 2016.

⁵¹ Associations pour le maintien d'une agriculture paysanne.

⁵² François Mancebo, « Gardening the City: Addressing Sustainability and Adapting to Global Warming through Urban Agriculture », *Environments*, vol. 5, n° 3, 2018, <https://www.mdpi.com/2076-3298/5/3/38/htm>.

le fait que les pratiques agricoles urbaines et périurbaines permettent d'exploiter les interstices urbains et certains terrains en déshérence soit dans le but d'accroître la production alimentaire d'une ville⁵³ soit pour la revaloriser d'un point de vue esthétique. Puis, le fait de considérer (et de médiatiser) les pratiques d'AUP comme un outil écologique efficace au service de la végétalisation des villes et du confort des citoyens. En effet, si l'idée qui renvoie l'AUP à sa dimension naturelle n'est pas récente⁵⁴, elle s'impose désormais à travers le prisme de plusieurs arguments forts. Ainsi, les pratiques qui entrent dans le cadre de l'AUP occidentale sont de plus en plus souvent utilisées afin de favoriser la création d'enclaves vertes dans des villes majoritairement bétonnées en agissant souvent à l'échelle même de l'immeuble ou du bâtiment⁵⁵. Ce nouveau capital naturel urbain améliorerait la biodiversité floristique et faunistique des villes et présenterait de nombreux avantages en termes de « durabilité » environnementale⁵⁶ (captation des poussières environnantes et des gaz à effet de serre, création d'ombre, réduction des températures et des îlots de chaleur urbains⁵⁷...). En outre, les initiatives relevant de l'AUP permettraient également d'impulser une nouvelle conscience environnementale et sanitaire

⁵³ Robert Mcdougall, Romina Rader et Paul Kristiansen, « Urban Agriculture Could Provide 15 % of Food Supply to Sydney, Australia, under Expanded Land Use Scenarios », *Land Use Policy*, vol. 94, 2020.

⁵⁴ Pierre Donadieu et André Fleury, « L'agriculture, une nature pour la ville ? », *Les Annales de la recherche urbaine*, n° 74, 1997, p. 31-39.

⁵⁵ De ce point de vue, les exemples de toits cultivés à Paris ou dans d'autres grandes villes françaises constituent un témoignage particulièrement parlant à tel point que certains ouvrages s'inscrivent désormais comme de véritables guides de bonnes pratiques pour faciliter l'aménagement des toits d'immeubles en « parcelles » urbaines cultivées. Voir à ce propos l'ouvrage intitulé *Agriculture urbaine. Comment aménager une toiture-terrasse. Guide pratique*, publié en 2020 par Fanny Provent et Paola Mugnier (Paris, Eyrolles, coll. « Blanche BTP »).

⁵⁶ Villatte Magali, *L'Agriculture urbaine, quels enjeux de durabilité ?*, ADEME, 2017, https://www.nature-en-ville.com/sites/nature-en-ville/files/document/2020-02/agriculture_urbaine%255B1%255D.pdf.

⁵⁷ Loïc Chauveau, « L'énorme potentiel de l'agriculture urbaine », *Sciences et avenir*, 20 janvier 2018, https://www.sciencesetavenir.fr/nature-environnement/agriculture/l-agriculture-urbaine-pourrait-generer-des-milliards-d-euros-de-benefices_119866.

en modifiant les perceptions mais aussi les habitudes alimentaires des individus vivant en ville⁵⁸.

L'ensemble de ces potentialités positives ne doit cependant pas faire oublier la permanence de certaines limites ou contraintes⁵⁹ qui sont toujours liées à l'AUP (problèmes de la pollution urbaine ou encore de l'utilisation d'intrants chimiques par exemple). Enfin, le caractère polymorphe et multifonctionnel de l'AUP se traduit aussi par la grande diversité d'acteurs qui peuvent être directement ou indirectement investis dans toutes ces pratiques.

Bien que l'analyse des sources institutionnelles ait montré que, dans les premières années d'utilisation du concept, la focale était prioritairement faite sur les acteurs des pays en développement, ce constat doit nécessairement être dépassé. En effet, les initiatives liées à l'AUP sont désormais particulièrement valorisées dans les pays développés et intéressent une multitude d'acteurs aux profils variés. Du particulier souhaitant améliorer sa qualité de vie, aux *start-ups* voulant réutiliser certains déchets en tant que compost, en passant par les institutions locales, les associations⁶⁰, les promoteurs immobiliers ou encore certaines grandes entreprises⁶¹, tous s'emparent du sujet de manière plus ou moins opérationnelle. Parmi ces acteurs, l'on compte plus précisément des four-

⁵⁸ Tjeerd Deelstra et Herbert Girardet, « Urban Agriculture and Sustainable Cities », dans Nico Bakker *et al.*, *Growing Cities, Growing Food. Urban Agriculture on the Policy Agenda*, Feldafing, Deutsche Stiftung für internationale Entwicklung (DSE), 2000, p. 43-65.

⁵⁹ Luc J. A. Mougeot, « Urban Agriculture: Definition, Presence, Potentials and Risks, and Policy Challenges », *Cities Feeding People Series. Report 31*, Ottawa, International Development Research Centre (IDRC), 2000, <https://idl-bnc-idrc.dspacedirect.org/bitstream/handle/10625/26429/117785.pdf>.

⁶⁰ Les associations constituent d'ailleurs l'un des principaux acteurs liés à l'émergence et au maintien de certains jardins partagés. À titre d'exemple, dans une étude réalisée en l'an 2000 à Marseille, le géographe français Jean-Noël Consalès rappelle qu'au milieu des années 1970, les derniers jardins familiaux marseillais ne doivent leur maintien qu'à la présence et à l'engagement des propriétaires de parcelles qui s'organisent en associations pour faire face aux problématiques foncières de plus en plus importantes (voir à ce sujet la référence suivante : Jean-Noël Consalès, *op. cit.*

⁶¹ Institut Veolia, « Agriculture urbaine : nourrir les villes autrement », *La revue de l'Institut Veolia*, 2019.

nisseurs (de ressources, d'intrants chimiques...), des producteurs mais aussi des transporteurs, des commerçants, des gestionnaires et, en bout de chaîne, des consommateurs. Ces différents acteurs peuvent être, en fonction des projets considérés, publics ou privés et dépendre de l'économie formelle ou informelle⁶². En outre, en faisant le choix de nous focaliser ici sur le cas des pays occidentaux et de la France, il est également primordial de souligner l'implication des collectivités locales, des décideurs locaux et de l'État dans le développement d'initiatives agricoles urbaines et périurbaines. En effet, pour l'ensemble des acteurs impliqués dans l'aménagement des territoires, ces pratiques participent d'une certaine réhabilitation territoriale à la fois d'un point de vue morphologique et durable⁶³ mais aussi d'un point de vue social en redéveloppant certains quartiers⁶⁴. L'implication de ces acteurs est telle qu'elle conduit parfois à parler d'une forme d'« institutionnalisation » des pratiques agricoles urbaines individuelles et spontanées en convoquant également le principe de « participation citoyenne⁶⁵ ». Par ailleurs, au-delà de l'institutionnalisation publique de pratiques agricoles citadines individuelles et parfois isolées, l'on remarque également une forme d'instrumentalisation de la notion d'AUP par les acteurs privés.

À ce titre, deux exemples ont retenu notre attention. D'abord le cas de nouvelles petites entreprises proposant aux particuliers, à travers un système d'abonnement mensuel, de réinvestir les toits urbains afin de cultiver une micro-parcelle agricole (photographie 1). C'est notamment le cas de l'entreprise *Peas&Love Urban Farm* qui inaugure une première « ferme urbaine » à Bruxelles en

⁶² Luc J. A. Mougeot, *Urban agriculture...*, *op. cit.*, p. 16.

⁶³ André Fleury et Paule Moustier, « L'agriculture périurbaine, infrastructure de la ville durable », *Cahiers agricoles*, vol. 8, n° 4, 1999, p. 281-287.

⁶⁴ Eric Duchemin, Fabien Wegmuller et Anne-Marie Legault, « Agriculture urbaine : un outil multidimensionnel pour le développement des quartiers », *VertigO. La revue électronique en sciences de l'environnement*, vol. 10, n° 2, 2010, <https://doi.org/10.4000/vertigo.10436>.

⁶⁵ Amélie Deschamps, « Aménager la ville par le jardinage : la végétalisation participative de Lyon », *Géococonfluences*, 2019, <http://geoconfluences.ens-lyon.fr/informations-scientifiques/dossiers-regionaux/lyon-metropole/articles-scientifiques/jardinage-vegetalisation-participative-lyon>.

2016 et qui en compte désormais sept entre la Belgique et la France. Puis, le cas de la « promotion immobilière »⁶⁶ qui intègre de plus en plus les pratiques d'AUP dans les nouveaux programmes urbains (en particulier dans les logements des grandes villes où les espaces verts sont souvent limités).

Photographie 1

Potager urbain Peas&Love Yooma à Paris



Source : Carmen Cantuarias-Villessuzanne (2020)

Dans le premier cas, si la préoccupation écologique semble réelle, les logiques marchandes et le fait de sélectionner, même involontairement, les publics concernés par l'abonnement (entre 35 et 45 euros/mois) posent question. En effet, ces nouvelles pratiques peuvent créer une forme d'entre-soi social qui s'inscrit à contre-courant des valeurs initiales de l'AUP (partage, cohésion sociale, solidarité...). Toutefois il est important de rappeler que, dans de nombreux cas, la rentabilité économique de ces projets agricoles urbains doit être relativisée puisqu'une part non négli-

⁶⁶ Pascale Scheromm et Louis Cretin, « Agriculture urbaine et promoteurs : vers de nouvelles modalités de l'aménagement des espaces verts des résidences ? », dans Isabelle Maleyre *et al.* (dir.), *Immobilier durable. De la ville d'aujourd'hui à la cité de demain*, Actes de la 1^{re} journée d'étude du laboratoire ESPI Réflexions et Recherches (ESPI2R), Paris, École Supérieure des Professions Immobilières, 2020, p. 78-89.

geable du chiffre d'affaires (30 à 40 % d'après une enquête de l'AFAUP⁶⁷) dépend, non pas des abonnements mensuels, mais plutôt d'activités annexes (ateliers de cuisine, visites de micro-ferme, cours de yoga...) qui sont rarement incluses dans l'abonnement initial. Ce type de projet met donc en lumière la privatisation progressive d'un bien commun (en l'occurrence ici, la nature) pour en faire une nouvelle opportunité économique. Cela se confirme plus encore dans la promotion immobilière dans le sens où l'AUP s'inscrit précisément comme un nouvel outil marketing, censé favoriser l'achat et la vente de biens. Les promoteurs n'hésitent effectivement plus à utiliser les notions d'agriculture urbaine ou de jardins partagés pour en faire de nouveaux arguments au cœur de la promotion et de la vente de biens (figure 1). Comme nombre de notions avant elle (innovation, créativité, durabilité...), l'AUP est ainsi mise au rang des techniques marketing dont les professionnels, au même titre que certaines grandes entreprises, ne se privent pas. Or, l'on peut suggérer qu'en entrant au service de la promotion immobilière et de l'économie libérale de marché, l'AUP ne s'adresse plus qu'à certains types d'acteurs (en capacité d'achat ou d'investissement), tout en s'éloignant de l'un de ses premiers objectifs qui visait à favoriser la mixité et la diversité sociale à travers la pratique du jardinage en ville. D'une part, les populations pouvant effectivement accéder à ces nouvelles pratiques doivent être en capacité financière de le faire, ce qui témoigne d'une certaine sélection (et dans le même temps d'une exclusion des catégories sociales les moins bien nanties). D'autre part, en s'appuyant sur de telles pratiques, l'AUP pourrait également connaître une forme de rejet de la part de consommateurs qui ne retrouvent plus en elles les valeurs originelles des premières expériences de jardins ouvriers ou partagés.

⁶⁷ Association française d'agriculture urbaine professionnelle (AFAUP), *Grande enquête sur les nouvelles formes d'agriculture*, 2020, <http://www.afaup.org/home-2-2/enquete-juridique/>.

Figure 1

Exemple de publicité pour un projet immobilier s'appuyant sur l'AUP



Source : ICADE, « Des résidences où la nature a toute sa place », <https://www.icade-immobilier.com/lpcn/landing-page/lp-nationales/naturellement-chez-soi>

Face à de tels constats, la notion de capital environnemental, présentée dans la partie suivante, permettrait de mieux lire les modèles économiques découlant des multiples pratiques d'AUP. Ce travail permettrait, entre autres, d'apprécier dans quelle mesure ces nouvelles initiatives d'AUP, qui bénéficient parfois de financements publics (mairies, ADEME, Banque des territoires), accaparent ou non un bien public commun (la nature), en ne s'adressant toutefois pas au plus grand nombre.

2. Analyser l'agriculture urbaine et périurbaine à travers la notion de capital environnemental

« Le milieu urbain concentre [...] la demande pour de nombreux services écosystémiques urbains [–] régulation du climat local, gestion des eaux, services culturels, biodiversité, support de cultures alimentaires [–] tout en proposant une offre limitée notamment due au taux d'artificialisation des sols⁶⁸ ». L'AUP est considérée comme une partie permanente et dynamique du système socio-économique et écologique urbain utilisant les ressources urbaines typiques en concurrence avec le foncier bâti et d'autres ressources urbaines telles que l'eau ou l'énergie. Dans ce sens, l'AUP influencée par les politiques et les plans urbains, contribue au développement social et économique des villes⁶⁹. L'AUP contribue également aux stratégies liées à la nature en ville, à la lutte contre les îlots de chaleur et à la gestion des eaux pluviales, ainsi qu'à la connectivité avec les autres infrastructures vertes, éducatives, touristiques et récréatives urbaines⁷⁰.

Le capital environnemental (CE) « [est] *défini comme l'ensemble des investissements (socio-économiques, idéologiques, émotionnels, politiques, artistiques...)* dans l'environnement réalisés par des acteurs selon leurs représentations, intérêts et systèmes de valeurs

⁶⁸ Ministère de la Transition écologique et solidaire, *Les écosystèmes urbains*, Théma Analyse, Rapport, Commissariat général au développement durable (CGDD), 2018, p. 1369, <http://temis.documentation.developpement-durable.gouv.fr/document.html?id=Temis-0088273&requestId=0&number=10>. Voir aussi le projet de recherche SEMEUR, « Capacité des infrastructures de transport à répondre à la demande en services écosystémiques du milieu urbain – Cadre méthodologique et un site d'expérimentation sur le territoire de la commune de Saint-Fons (Grand Lyon) », <https://semeur.hypotheses.org/presentation>.

⁶⁹ Erwin Van Tuijl, Gert-Jan Hospers et Leo Van Den Berg, « Opportunities and Challenges of Urban Agriculture for Sustainable City Development », *European Spatial Research and Policy*, vol. 25, n° 2, 2018, p. 5-22, <https://czasopisma.uni.lodz.pl/esrap/article/view/3912/3415>.

⁷⁰ Chethika Gunasiri Wadumestriga Dona, Geetha Mohan et Kensuke Fukushi, « Promoting Urban Agriculture and Its Opportunities and Challenges – A Global Review », *Sustainability*, vol. 13, n° 17, 2021, <https://www.mdpi.com/2071-1050/13/17/9609>.

*spécifiques*⁷¹ ». Le CE se présente comme un concept susceptible de rendre compte des dynamiques sociales, politiques et territoriales à l'œuvre, autour de la question environnementale. Il émerge au sein de l'équipe GEOLAB UMR 6042 CNRS⁷² des universités de Limoges et Clermont-Auvergne, par l'analyse de la composante sociale et politique des perceptions, appropriations et usages de l'environnement et/ou de la nature dans divers contextes de faibles densités. Plusieurs auteurs⁷³ soulignent l'émergence d'une nouvelle forme de capital au sein de la société⁷⁴.

Cette partie s'intéresse à la grille d'analyse développée pour le capital environnemental⁷⁵ pour mieux appréhender le rôle de l'AUP dans la création de projets durables. À ce titre, nous nous demandons : quel est l'impact réel de l'AUP sur les aspects sociaux et environnementaux ? Comment les acteurs d'un territoire utilisent l'environnement pour motiver l'investissement ?

2.1. Le capital environnemental comme clé d'analyse des projets de l'AUP

Dans la construction de la grille d'analyse du capital environnement (CE), Sylvain Guyot et Samuel Depraz partent du postulat que l'environnement est « un levier particulier qui permet d'activer des mécanismes de domination [et d']accumulation spécifique

⁷¹ Greta Tommasi, Frédéric Richard et Gabrielle Saumon, *op. cit.*, p. 8.

⁷² Colloque *Capital environnemental : représentations, pratiques, dominations, appropriations spatiales*, organisé par le laboratoire GEOLAB, de l'université de Limoges, <https://www.unilim.fr/events/event/capital-environnemental-representations-pratiques-dominations-appropriations-spatiales/>.

⁷³ Christophe Beaurain, Romain Rouaud et Paul Arnould, *op. cit.* ; Christiane Gagnon *et al.*, « Développement territorial viable, capital social et capital environnemental : quels liens ? », *Vertigo. La revue électronique en sciences de l'environnement*, vol. 8, n° 2, <https://doi.org/10.4000/vertigo.4983> ; Greta Tommasi, Frédéric Richard et Gabrielle Saumon., *op. cit.* ;

⁷⁴ Voir l'Annexe Capital naturel vs capital environnemental.

⁷⁵ Sylvain Guyot et Samuel Depraz, « À qui profite le capital environnemental ? L'environnement au service de la sélectivité territoriale », *Vertigo. La revue électronique en sciences de l'environnement*, Hors-série 29, 2018, <https://doi.org/10.4000/vertigo.19074>.

richesses⁷⁶ », qui sont ensuite convertibles sous d'autres formes de capital. Cette entrée environnementale demande de sortir d'une approche positiviste de l'économie de l'environnement (par l'évaluation monétaire des services ou actifs environnementaux) et de se tourner vers une étude plus détaillée de la composante humaine du capital pour comprendre les moteurs sociaux qui influent sur les processus productifs. Par leur reconnaissance, ces processus sont des « moteurs qui déterminent aussi la question environnementale, qu'il s'agisse des formes d'organisation du travail, des relations sociales entre acteurs économiques ou des contextes politiques locaux en particulier⁷⁷ ».

L'approche du CE relève « les logiques d'appropriation, de ségrégation et de domination sociale menées au nom des différentes représentations que l'on se fait de l'environnement ; c'est un outil résolument critique » qui vise à souligner « une nouvelle forme de capital »⁷⁸.

En France, c'est la question agricole périurbaine qui a constitué le terreau de structuration d'une réflexion sur le traitement du fait alimentaire, à travers la formulation et la diffusion de la notion de « gouvernance alimentaire⁷⁹ ». À travers diverses actions : les approvisionnements de produits issus de l'agriculture biologique et locale pour la restauration collective, les paniers solidaires, la lutte contre le gaspillage alimentaire, les défis famille à alimentation positive, la mise en place d'achats éthiques et durables, etc., les territoires transposent les objectifs fixés par le Plan national nutrition santé, le Programme national sur l'alimentation et les suites du Grenelle de l'environnement

⁷⁶ Frédéric Richard, « La gentrification des “espaces naturels” en Angleterre : après le front écologique, l'occupation ? L'exemple du Lake District et de ses environs », *L'Espace politique*, n° 9, 2009, <https://doi.org/10.4000/espacepolitique.1478>.

⁷⁷ Sylvain Guyot et Samuel Depraz, *op. cit.*, p. 3.

⁷⁸ Sylvain Guyot et Samuel Depraz, *op. cit.* Voir aussi Greta Tommasi, Frédéric Richard et Gabrielle Saumon, *op. cit.* ; Christophe Beurain, Romain Rouaud et Paul Arnould, *op. cit.*

⁷⁹ Serge Bonnefoy et Caroline Brand, « Régulation politique et territorialisation du fait alimentaire : de l'agriculture à l'agri-alimentaire », *Géocarrefour*, vol. 89, n°s 1-2, 2014, p. 95-103, <https://doi.org/10.4000/geocarrefour.9424>.

(Agenda 21, Plan climat-air-énergie territorial), et c'est la question alimentaire qui gagne en visibilité face aux enjeux territoriaux⁸⁰.

Nous observons une réappropriation de l'AUP dans certaines métropoles françaises. Par exemple, le Réseau des Jardins Solidaires Méditerranéens a référencé plus de 35 hectares de jardins créés après l'année 2000 dans la région PACA. La métropole de Nice a recensé sur son territoire entre 2013-2015, 144 jardins (familiaux, partagés, d'insertion et pédagogiques) répartis sur une surface de 10,3 hectares bénéficiant à environ 2 500 personnes⁸¹. À Paris, le programme Parisculteurs 4 (2021) a recensé 24 ha et affiche l'objectif de promouvoir une restauration collective 100 % biologique sur le capital⁸². L'Agence Nationale pour la Rénovation Urbaine (ANRU) a lancé en :

2020 un appel à projet dénommé « Les quartiers fertiles⁸³ » dont les objectifs sont « *de concrétiser le déploiement opérationnel d'un volet [agriculture urbaine] dans une centaine de projets (parmi les 450 QP⁸⁴), d'accompagner notamment les actions de structuration de filières économiques pour favoriser les emplois directs et indirects, et faire ainsi de l'AU un moteur de développement endogène local en encourageant les initiatives dans lesquelles les habitants sont au centre* ». Dans le cadre de la nouvelle feuille de route plan « ville durable » du ministère en charge de la cohésion des territoires, dont l'ambition est d'atteindre une ville neutre en carbone à horizon 2050, une enveloppe de 21M€ est réservée aux 30 premiers projets sélectionnés.⁸⁵

⁸⁰ Fédération Nationale des Agences d'Urbanisme (FNAU), *Planification alimentaire : enjeux et initiatives locales*, Les Dossiers FNAU, n° 44, 2018, <https://www.fnau.org/wp-content/uploads/2019/03/fnau-44-planification-alimentaire-bdef.pdf>.

⁸¹ ADEME, *op. cit.*

⁸² Agri-City, « Webinaire Parisculteurs : échanges avec des expert(e)s et des porteurs de projets », 10 mars 2021, <https://www.agri-city.info/fr/dossiers-et-articles/fermes-urbaines/webinaire-parisculteurs>.

⁸³ Agence nationale pour la rénovation urbaine (ANRU), « Quartiers fertiles, agriculture urbaine. Quartiers fertiles : revivez l'annonce des premiers lauréats en vidéo », 4 décembre 2020, <https://www.anru.fr/actualites/quartiers-fertiles-revivez-lannonce-des-premiers-laureats-en-vidéo>.

⁸⁴ Dispositif de quartiers prioritaires (QP) géré par l'ANRU.

⁸⁵ Marie-Hélène Bouillier-Oudot, Sylvie Rocq et François Vedeau, *op. cit.*, p. 40. Les italiques sont dans le texte.

L'agriculture urbaine contribue à établir de nouveaux partenariats entre agriculteurs urbains et les collectivités et riverains dans le cadre d'une politique de système alimentaire territorial. Le CGAAER souligne deux exemples : « le projet d'agro-quartier dans la métropole de Nantes », connu comme « “les fermes de Doulon” » ; « et dans la Métropole de Toulouse, l'Agriparc et l'Agriville 60 du Paleficat »⁸⁶. À Nantes,

l'originalité de la démarche est de partir de la définition du projet agricole par l'aménageur pour organiser l'intervention des promoteurs. [Cette] réflexion d'ensemble a permis d'affiner le zonage du PLUi en créant une zone AD, pour « agriculture durable », et en y intégrant des zones UMB, pour « mixité urbaine », destinées à organiser le positionnement des bâtiments agricoles nécessaires à la zone AD, en favorisant la mutualisation et la mixité⁸⁷.

« Dans le cas de Toulouse Métropole, ce quartier de 120 ha, jouxtant Toulouse, encore faiblement urbanisé, est intégré dans un projet de ZAC et prévoit un parc de logement de 6 000 habitants⁸⁸ ».

Le CGAAER appelle « [d]e façon plus globale », les planificateurs urbains à anticiper de nouveaux usages dans des espaces d'échanges « (Fablab – Tiers Lieux – conciergeries...) en partant de l'écosystème urbain. De nouvelles maisons de quartier autour de l'agriculture et l'alimentation sont évoquées⁸⁹ ». Comment garantir que ces nouveaux espaces soient accessibles à tous afin que tout habitant ou passant, puisse en profiter ?

L'analyse du CE de l'AU à Lyon permet de constater que les lieux urbains investis au nom d'un accès public à la nature en ville sont « des lieux d'épanouissement d'une certaine élite, loin d'un modèle intégrateur et ouvert à tous⁹⁰ ». De même, Camille Girault analyse « le droit d'accès à la nature » comme un

⁸⁶ *Ibid.*, p. 40.

⁸⁷ *Ibid.*, p. 40-41.

⁸⁸ *Ibid.*, p. 41.

⁸⁹ *Ibid.*, p. 41.

⁹⁰ Frédéric Bally, « Entre citoyens et institutions : une co-production d'un capital environnemental sur le territoire urbain ? », *Vertigo. La revue électronique en sciences de l'environnement*, Hors-série 29, 2018, <https://doi.org/10.4000/vertigo.19018>.

ensemble de « services environnementaux accessibles à tous », mais mesure un écart entre la théorie et la réalité lorsque sont contestés les droits à la cueillette de fruits sauvages⁹¹, « ou que l'on met en évidence l'inégale capacité des individus à accéder effectivement aux espaces de nature⁹² ». Le CE « doit permettre de mettre en exergue les pratiques, les productions citoyennes et institutionnelles, environnementales sur le territoire urbain⁹³ ». Par exemple, sur le territoire lyonnais, des pratiques de compostage mais aussi de jardinage collectif qui visent à ramener la nature au centre de la ville ont fait l'objet d'une analyse sur la base du capital environnemental par l'auteur. Ce travail constitue une réflexion sur la production de ce nouveau capital (*i.e.* le CE) à la fois par des acteurs citoyens et par les municipalités. Cette analyse se fonde sur la réalisation de 27 entretiens semi-directifs menés auprès de participants à diverses initiatives citoyennes (salariés d'associations bénévoles ayant une participation active dans divers projets). L'objectif de cette étude était ainsi d'aborder entre autres, les raisons de l'action de ces acteurs dans les projets de végétalisation mais aussi d'analyser les impacts perçus de leur action, et les relations avec les institutions locales. Les principales raisons d'agir en faveur de ces projets sont ainsi la santé, l'éducation et le bien-être. L'étude conclut que différents jardins, parcelles de jardins partagés, jardins de rue ou encore micro-implantations florales produisent du CE.

Ces formes de nature en ville sont *a priori* profitables pour tous et à différents niveaux (création d'espaces naturels et jardinés, îlot de nature en ville, espaces de détente et d'apprentissage, aménité paysagère). Cependant, l'étude a également montré que certaines situations de requalification de l'espace peuvent créer des inégalités. C'est le cas par exemple du jardin Îlot d'Amaranthe situé dans le 3^e arrondissement de Lyon, près du quartier

⁹¹ Camille Girault, « Le droit d'accès à la nature en Europe du Nord : partage d'un capital environnemental et construction d'un espace contractuel, *VertigO. La revue électronique en sciences de l'environnement*, Hors-série 29, 2018, <https://doi.org/10.4000/vertigo.19034>.

⁹² Sylvain Guyot et Samuel Depraz, *op. cit.*

⁹³ Frédéric Bally, *op. cit.*

Guillotière. Ce jardin a été construit à l'initiative de la ville, en 2003, afin de réaménager la place Mazagran. Cette place, en plein centre d'un quartier populaire, faisait auparavant office d'ancien squat. Elle a été entièrement refaite entre 2004 et 2014. L'attrait de ce jardin et sa rénovation ont entraîné un processus de gentrification visible à travers la hausse notable du prix des loyers des logements alentours. Cela a précipité le départ de certains habitants aux revenus plus modestes au sein d'un quartier pourtant populaire. L'auteur attire l'attention sur ce point, et rappelle que cet effet avait déjà été observé à propos des *community gardens* à Greenville.

Par ailleurs, une autre difficulté majeure des initiatives citoyennes est leur pérennité⁹⁴. Certains jardins partagés par leur statut éphémère et non durable, existent pour animer un quartier, pour développer la nature en ville, mais l'on peut s'interroger sur leur capacité à devenir une véritable source de CE. Lise Bourdeau-Lepage et Roland Vidal soulèvent une autre difficulté des jardins partagés à savoir le fait que ces initiatives attirent prioritairement des participants issus d'une certaine classe sociale (« 80 % de bac+3 ou plus⁹⁵ »). Bien que ses initiatives de végétalisation « tentent d'attirer d'autres classes sociales, via notamment des jardins dédiés à l'insertion [...], installés dans des quartiers moins favorisés⁹⁶ », la participation ciblée de ces habitants n'est pas « toujours au rendez-vous⁹⁷ ». En outre, Ioan Voicu et Vicki Been ont focalisé leur analyse sur la question de l'entretien des nouveaux espaces verts, qui, lorsqu'ils sont mal entretenus, pourraient générer une perception négative du paysage auprès des habitants⁹⁸. De plus, Frédéric Richard, Gabrielle Saumon et

⁹⁴ Frédéric Bally, *op. cit.*; Marie-Hélène Bouillier-Oudot, Sylvie Rocq et François Vedeau, *op. cit.*

⁹⁵ Lise Bourdeau-Lepage et Roland Vidal (« Nature urbaine en débat : à quelle demande sociale répond la nature en ville ? », *Demeter* 2013, 2012, p. 195-210, <https://hal-univ-lyon3.archives-ouvertes.fr/hal-00950697/document>) cités par Frédéric Bally, *op. cit.*

⁹⁶ Frédéric Bally, *op. cit.*

⁹⁷ *Ibid.*

⁹⁸ Ioan Voicu et Vicki Been, « The Effect of Community Gardens on Neighboring Property Values », *Real Estate Economics*, vol. 36, n° 2, 2008,

Greta Tommasi signalent que le CE semble intrinsèquement lié à la valorisation du foncier, donc à une forme de spéculation économique⁹⁹. Guyot et Depraz suggèrent d'étudier « les jeux d'influence sur les mesures d'urbanisme, sur la labellisation des territoires et sur les projets de développement local » à travers le regard « du capital environnemental¹⁰⁰ ».

Concernant l'analyse du CE, la grille développée par Guyot et Depraz permet de considérer que l'environnement,

entendu dans sa définition la plus large comme une « construction sociale et politique » située à « l'interaction entre une matérialité biophysique et les représentations dont celle-là fait l'objet et dont elle peut être la projection » – selon les termes du cadrage proposé par [GEOLAB] –, constitue une nouvelle forme spécifique de capital [...] Autrement dit, l'environnement est-il un levier particulier qui permet d'activer des mécanismes de domination et une accumulation spécifique de richesses, ensuite convertibles sous d'autres formes de capital ?¹⁰¹

Cette question laisse supposer que le capital environnemental serait « un moyen de penser les logiques d'appropriation, de ségrégation et de domination sociale menées au nom des différentes représentations que l'on se fait de l'environnement¹⁰² ». « [C]omme ce capital s'appuie sur des objets matériels localisés ([...] des ressources naturelles, des paysages), il possède » donc indéniablement « une dimension spatiale qui permet de souligner l'inscription territoriale des inégalités générées par l'appropriation différenciée » du CE¹⁰³. La figure 2 rappelle que le capital environnemental n'est pas un capital en soi, mais un champ particulier d'activation des autres formes de capital.

p. 241-283.

⁹⁹ Frédéric Richard, Gabrielle Saumon et Greta Tommasi, « Des enjeux environnementaux à l'émergence d'un capital environnemental ? », *VertigO. La revue électronique en sciences de l'environnement*, Hors-série 29, 2018, <https://doi.org/10.4000/vertigo.19066>.

¹⁰⁰ Sylvain Guyot et Samuel Depraz, *op. cit.* Les italiques sont dans le texte.

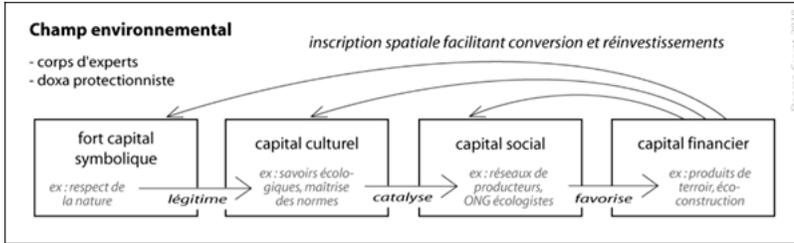
¹⁰¹ *Ibid.*

¹⁰² *Ibid.*

¹⁰³ *Ibid.*

Figure 2

Représentation du capital environnemental selon Guyot et Depraz



Source : Sylvain Guyot et Samuel Depraz, « À qui profite le capital environnemental ? L'environnement au service de la sélectivité territoriale », *op. cit.*

La représentation du capital environnemental (figure 2) souligne qu'en matière environnementale, le capital symbolique, le capital culturel et le capital social dominent dans la composition du CE. Ensuite, par ces valeurs environnementales, il découle une plus-value foncière qui constitue un capital économique. Richard, Saumon et Tommasi considèrent que cette représentation spécifique permet d'éclairer d'une nouvelle lumière « les injustices environnementales¹⁰⁴ ». Guyot et Depraz proposent également deux axes pour analyser le capital environnemental. Un premier axe est « l'appropriation du [CE] par les habitants », ayant comme bornes : « un capital partagé au niveau collectif » ou au contraire, un capital capté exclusivement au niveau individuel. Cet axe résume « la dimension ségrégative du concept » de CE. Le deuxième axe s'intéresse à « l'agencement scalaire du capital environnemental entre le niveau local » et le global. Le centre du schéma symboliserait un partage souhaitable, « bien dosé qui permet de valoriser la dimension individuelle en la mettant partiellement ou temporairement au service du collectif, à une échelle » que les auteurs disent « glocale » « qui permet d'associer de manière complémentaire et efficace le local et le global ». « Quatre quadrants » sont introduits par les auteurs « et correspondent chacun à des processus de territorialisation [...] »

¹⁰⁴ Frédéric Richard, Gabrielle Saumon et Greta Tommasi, *op. cit.*

socio-spatiaux du [CE] » à savoir : « l'universalisme environnemental, le partage environnemental, l'accaparement environnemental et l'exclusivisme environnemental »¹⁰⁵.

Le CE est un concept sociologique à forte inscription spatiale¹⁰⁶. L'universalisme environnemental correspond au croisement entre l'échelle globale et la dimension la plus collective du capital environnemental. Cette dimension permet d'occulter les rapports de pouvoir plutôt que de les réduire. Par exemple, le fait de prétendre à l'universalité d'un droit d'accès à la nature¹⁰⁷. Le partage environnemental s'intéresse à la dimension la plus collective du capital environnemental à une échelle locale : comme les jardins éponymes¹⁰⁸ ou les systèmes de « circuits courts¹⁰⁹ » qui se développent grâce à une relation de proximité entre acteurs. « *L'accaparement environnemental* » représente le « croisement entre l'échelle locale et la dimension exclusive et individuelle du capital environnemental ». Enfin, « *[l']exclusivisme environnemental* » décrit le « croisement entre l'échelle globale du registre de justification de l'action et la dimension individuelle et exclusive du capital environnemental »¹¹⁰. Les auteurs analysent les processus de territorialisation du capital environnemental comme les croisements entre échelles et appropriations des habitantes où les quatre quadrants sont « archétypes “extrêmes” qui tendent à converger vers un centre de gravité » vers des projets plus durables¹¹¹.

Le capital environnemental, permet de manière très concrète d'éclairer des situations de différentiel social fort, mais aussi de

¹⁰⁵ Sylvain Guyot et Samuel Depraz, *op. cit.*

¹⁰⁶ Greta Tommasi, Frédéric Richard et Gabrielle Saumon, *op. cit.* ; Sylvain Guyot et Samuel Depraz, *op. cit.*

¹⁰⁷ Camille Girault, *op. cit.*

¹⁰⁸ Frédéric Bally, *op. cit.*

¹⁰⁹ Sophie Rétif et Marius Chevallier, « Les investissements dans l'environnement des acteurs des circuits courts de proximité agroalimentaires », *VertigO. La revue électronique en sciences de l'environnement*, Hors-série 29, 2018, <https://doi.org/10.4000/vertigo.19057>.

¹¹⁰ Sylvain Guyot et Samuel Depraz, *op. cit.* Les italiques sont dans le texte.

¹¹¹ *Ibid.*

penser de manière inédite les ségrégations et les fragmentations spatiales liées à l'environnement.

2.2. Analyse de l'AUP en région PACA à travers le prisme du capital environnemental

L'AUP est une solution fondée sur la nature et contribue aux défis sociétaux clés de l'urbanisation tels que le changement climatique, la sécurité alimentaire, la biodiversité et les services écosystémiques, l'intensification de l'agriculture, l'utilisation efficace des ressources, le renouvellement et la régénération urbains, la gestion des terres, la santé publique, la cohésion sociale ou encore la croissance économique¹¹². La multifonctionnalité de l'AUP favorise l'émergence de nombreux bénéfices sociaux, économiques ou environnementaux et induit l'émergence de services écosystémiques¹¹³. Cependant l'intégration de l'AUP dans l'écosystème urbain soulève aussi une forme de concurrence pour l'accès aux ressources de production (foncier, eau, électricité, etc.)¹¹⁴. Cette partie propose d'analyser les projets d'AUP à travers l'approche du capital environnemental afin de réaliser des projets durables.

Le capital environnemental prendrait alors, dans les projets d'AUP, différentes formes comme celles des espaces de nature, de production de fruits, de légumes et de fleurs ou encore de bacs d'herbes aromatiques. En outre, les pratiques liées à l'AUP seraient également corrélées au CE en induisant de nouvelles sources d'innovation (télédétection, agriculture verticale, hydro-

¹¹² Martina Artmann et Katharina Sartison, « The Role of Urban Agriculture as a Nature-Based Solution: A Review for Developing a Systemic Assessment Framework », *Sustainability*, vol. 10, n° 6, 2018, <https://www.mdpi.com/2071-1050/10/6/1937> ; Erin Danford, Intza Balenciaga et Matthew Bach, *Making Urban Nature Bloom. Four Years of Partnering for Nature-Based Solutions across Europe*, ICLEI – Local Governments for Sustainability, 2021, https://naturvation.eu/sites/default/files/news/files/making_urban_nature_bloom.pdf.

¹¹³ Martina Artmann et Katharina Sartison, *op. cit.*

¹¹⁴ Stephan Barthel *et al.*, « Global Urbanization and Food Production in Direct Competition for Land: Leverage Places to Mitigate Impacts on SDG2 and on the Earth System », *The Anthropocene Review*, vol. 6, nos 1-2, 2019, p. 71-97, <https://journals-sagepub-com.libweb.laurentian.ca/doi/full/10.1177/2053019619856672>.

ponie, aéroponie, agriculture aquaponique et hors sol, agriculture de précision et autres nouvelles technologies) et en produisant plusieurs échanges qui passeraient entre autres par une nouvelle éducation sur l'environnement ou des services réellement accessibles à tous. Selon les 4 quadrants proposés par Sylvain Guyot et Samuel Depraz, nous analysons désormais les modèles économiques des projets d'AUP identifiés dans l'étude intitulée *L'agriculture urbaine en région Provence-Alpes- Côte d'Azur*¹¹⁵ réalisée par le Cabinet Sara Hernandez Consulting avec le soutien financier de l'Agence de l'Environnement et de la Maîtrise de l'Energie (ADEME) en 2019. Dans le cadre de cette étude, les auteurs établissent une liste de critères permettant finalement de caractériser 4 modèles économiques d'AUP en région PACA¹¹⁶. Or, parmi les nombreux critères retenus et regroupés en onze catégories, plusieurs d'entre eux permettent d'identifier les acteurs directement ou indirectement impliqués dans les pratiques d'AUP au sein du sud-est français¹¹⁷. C'est le cas des trois catégories portant respectivement sur : les formes d'organisation (en association, par l'auto-entreprenariat, en société coopérative, en Groupement agricole d'exploitation en commun (GAEC) ou en SARL) ; les ressources en main-d'œuvre (qui peuvent être salariées, bénévoles ou faire l'objet de contrats aidés) et enfin sur les partenaires (qui regroupent tour à tour des personnes privées, des collectivités locales, des bailleurs et des usagers). Par le biais de cette étude et de ces différents critères, l'on constate, une fois de plus, la pluralité des profils d'acteurs impliqués dans l'AUP et l'on peut suggérer que cette grande diversité ne constitue pas uniquement l'un des critères définitionnels de la notion mais qu'elle permet plutôt de faire émerger différents modèles et types d'organisations territoriales par le biais d'initiatives et de projets agricoles urbains multiples. Ce travail d'évaluation de l'AUP nous

¹¹⁵ ADEME, *op. cit.*

¹¹⁶ Pour plus d'information sur les modèles de cette étude, consulter le tableau 2 dans la partie II.

¹¹⁷ Étude menée sur un échantillon total de 58 projets dont 28 à Marseille, 15 dans la métropole marseillaise, 6 autour de la ville de Nice et 9 autour de la ville de Toulon (Source : ADEME, *op. cit.*).

a finalement permis de faire émerger quatre types de modèles économiques (ME) décrits dans le tableau 2.

Dans cette étude, l'ADEME et le cabinet Sara Hernandez Consulting établissent plusieurs constats et soulignent : les difficultés financières des projets d'AUP, les besoins d'accompagnement des investisseurs privés et publics, l'importance de la labellisation socialement responsable, la diversification de sources de revenus ou, encore, celle des critères d'impact pour attirer le capital financier. Cette étude permet également de constater que les projets d'AUP s'implantent selon des opportunités, qui sont parfois loin des priorités de la politique de la ville.

Tableau 2

Modèles économiques (ME) de l'agriculture urbaine caractérisés en région Paca, France

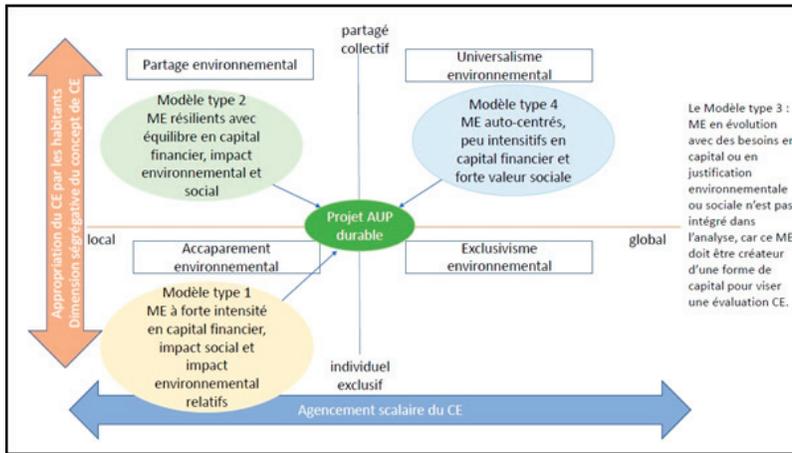
<p>Modèle type 1 ME à forte intensité en capital financier, impact social et impact environnemental relatifs</p>	<p>Ces modèles se caractérisent par une certaine autonomie financière qui s'explique par une production importante de produits agricoles orientée presque exclusivement vers le marché (consommateurs, entreprises).</p> <p>Ce sont des projets qui ne dépendent pas des subventions publiques pour leur fonctionnement, assurés principalement par les ressources propres ; si des subventions existent, elles ne dépassent pas 20 % de leur besoin financier. Ces subventions servent pour l'achat de matériel et l'amélioration des infrastructures productives. Ces modèles sont dits de forte intensité en capital du fait de la nature de leur investissement. Pour certains, ils investissent dans le <i>high tech</i> pour rationaliser l'usage du sol ou pour accroître la productivité agricole.</p> <p>Concernant l'emploi, ces structures créent le plus grand nombre d'emplois et parfois de l'emploi d'insertion.</p> <p>Sur l'impact environnemental, les porteurs de projets déclarent utiliser une faible quantité d'intrants chimiques mais aussi mener des stratégies de gestion des déchets.</p>
<p>Modèle type 2 ME résilients avec équilibre en capital financier, impact environnemental et social</p>	<p>Ces modèles se caractérisent par une mobilisation, à proportion diverse, des financements publics, financements privés et des ressources propres pour leurs opérations. Cependant, la dépendance des subventions est considérée comme moyenne et basse (en dessous de 50 %). Une partie de la production est tournée vers le marché et vers l'autoconsommation. Un axe important est la production agricole.</p> <p>Pour certains projets, ils utilisent des partenariats leur permettant de mettre en vente leurs produits (consommateurs et entreprises). Ces projets développent aussi des activités de formation et sensibilisation, génératrices de revenus supplémentaires.</p> <p>Les structures de ce type de modèle, comme dans le modèle précédent, ont une forme d'organisation qui leur permet de couvrir l'ensemble des tâches qui vont de la production, la gestion, la commercialisation au marketing.</p> <p>Ces projets déclarent peu de création d'emplois supplémentaires et un faible nombre de projets déclarent des emplois en insertion. Ils ont un fort impact sur les bénéficiaires externes à l'unité de production qui est en lien avec les activités de sensibilisation.</p> <p>Sur les impacts environnementaux, les projets déclarent des bonnes pratiques mais qu'il vaudrait mieux valoriser par un système de suivi plus périodique. Cependant, ces projets peuvent aller encore plus loin dans le rapportage des dimensions liées à la santé, la sécurité alimentaire et l'impact en termes de changements de comportement.</p>
<p>Modèle type 3 ME en évolution avec des besoins en capital financier ou dans la justification environnementale ou sociale</p>	<p>Il s'agit de projets dans une situation de changement d'échelle de leurs activités. Ils déclarent une certaine dépendance aux subventions pour leur fonctionnement mais commencent à développer des stratégies de commercialisation leur permettant d'accroître leurs revenus. La recherche de nouvelles sources de financement est une activité majeure mais qui présente encore des difficultés pour comprendre les logiques d'investissements des bailleurs de fonds et les modalités pour la constitution des dossiers. Ils ont recours aussi à des appels à projets pour bénéficier des subventions.</p>
<p>Modèle type 4 ME autocentrés, peu intensifs en capital financier et à forte valeur sociale</p>	<p>Ce sont des projets de plus faible dimension avec un fort impact social. Ils ont une forte relation de proximité avec les bénéficiaires directs ou adhérents et mènent des actions de formation et de sensibilisation. Les besoins de financements sont faibles car toute demande additionnelle se traduit aussi par des engagements supplémentaires en termes d'organisation et en ressources humaines. Ils organisent leurs activités selon la disponibilité des ressources financières. Les cotisations des adhérents et quelques actions ponctuelles de vente peuvent être organisées. La production alimentaire est une activité de démonstration pour des actions spécifiques en matière d'éducation et de sensibilisation ; la contribution en termes de sécurité alimentaire est avérée mais peu renseignée ; elle est tournée vers les adhérents.</p> <p>Ces projets voient le jour par l'initiative d'un porteur de projet, dont le dynamisme mobilise les habitants à proximité pour s'insérer dans l'écosystème urbain proche.</p>

Source : ADEME, *op. cit.*

La figure 3 présente une analyse des quatre modèles économiques (ME) identifiés en région PACA (tableau 2) au regard de la grille d'analyse théorique du CE, proposée par Guyot et Depraz.

Figure 3

Capital environnemental et projets de l'agriculture urbaine et périurbaine en région PACA, France



Source : Guyot et Dupraz, *op. cit.* ; ADEME, *op. cit.* ; auteurs.

Le ME de type 1, à forte intensité en capital financier et faible dépendance des subventions publiques dans l'échantillon étudié, pourrait être attiré par l'accaparement environnemental, même par la privatisation des paysages ou espaces verts. Par exemple dans le processus d'attribution des espaces publics par les métropoles pour les projets d'AUP où les facteurs de rentabilité seraient prioritaires *versus* des enjeux socio-environnementaux des projets. Même situation pour la dotation des friches urbaines sans coûts fonciers.

Le ME de type 2, avec une dépendance moyenne des subventions (environ 50 %) et des activités de formation et sensibilisation comme source de revenus supplémentaires, peut favoriser le partage environnemental dans les initiatives de jardins partagés, circuits courts mais aussi dans la valorisation des déchets. Ce

modèle est focalisé sur les consommateurs directs, ses valeurs en termes de changement de comportement (alimentaire et de consommation) et dépendant de la capacité de pérennisation des adhérents.

Ainsi, nous constatons que pour devenir durables, les projets d'AUP doivent viser l'appropriation par les habitants afin de limiter la tendance ségrégative de certaines pratiques, (ME 1 et 2).

Le ME de type 3 souligne quant à lui les besoins de créer une forme de capital, autonome de subvention. Ces projets sont à la recherche des stratégies de commercialisation et nécessitent un accompagnement pour changer l'échelle de leurs activités. Ils n'ont pas bien défini ses motivations sociales et environnementales. Dans ce cadre, pour rentrer dans l'analyse CE, les projets doivent d'abord être créateurs d'une source de capital.

Enfin le ME de type 4 révèle la nécessité d'une valeur sociale robuste. Ces projets mobilisent leurs adhérents sur la base des fortes valeurs environnementales ayant comme motivations les changements globaux (lutte contre l'érosion de la biodiversité, le manque de pollinisateurs, le changement climatique), cependant les projets sont dépendants du porteur de projet. La reconnaissance d'une nouvelle forme de capital environnemental peut rendre conscients les adhérents de coûts de maintien pour la pérennisation des projets. L'approche du CE peut aider ces projets à viser des formes d'organisation plus collectives pour renforcer leur pérennité. David W. McIvor et James Hale ont remarqué que l'agriculture urbaine renforce la démocratie d'un territoire et favorise les comportements civiques par le partage de valeurs environnementales¹¹⁸. Une autre forme de ME de type 4, dans la grille du CE serait celle de projets d'AUP qui se développent dans le bâti patrimonial, créant des conflits entre la préservation architecturale et la végétalisation.

¹¹⁸ David W. McIvor et James Hale, « Urban Agriculture and the Prospects for Deep Democracy », *Agriculture and Human Values*, vol. 31, n° 4, 2015, p. 727-741.

Finalement, les bénéfices des projets d'AUP et les apports des services écosystémiques urbains comme solution fondée sur la nature pour rendre la ville durable sont reconnus. L'approche par le CE démontre certaines spécificités qui permettraient de mieux accompagner l'émergence d'initiatives agricoles urbaines et périurbaines. À partir de ce premier travail, il serait intéressant, et même souhaitable, que la planification urbaine cartographie les enjeux du CE dans les projets d'AUP afin de faciliter leur implantation.

Conclusion

Arrivé au terme de cette réflexion, l'on peut finalement suggérer que l'agriculture urbaine s'inscrit dans un ensemble de réflexions économiques et géographiques novatrices. Depuis de nombreuses années, l'AUP est au centre de plusieurs travaux – académiques et institutionnels – qui s'intéressent à ses multiples spécificités. La présente contribution a d'abord permis de mettre en avant les principaux fondements épistémologiques liés au développement des pratiques agricoles urbaines et périurbaines en proposant d'orienter la focale autour des villes occidentales. Ce cadrage théorique permet d'envisager l'AUP comme une troisième voie qui unirait, pour le meilleur, la ville et la campagne. C'est à partir de ces réflexions que l'agriculture urbaine peut être définie à la fois par ses caractéristiques polymorphes, multiscalaires et multifonctionnelles qui dépassent le cadre de l'agriculture traditionnelle. En outre, il convient de constater que la grande diversité des fonctions et des opportunités liées à l'agriculture urbaine constitue la première traduction de ses nombreux enjeux. Qu'il s'agisse des impacts économiques, sociaux ou environnementaux, l'agriculture urbaine fait écho à un nombre important de problématiques territoriales qu'elle pourrait par ailleurs potentiellement (et partiellement) résoudre. De plus, les nombreux exemples concrets et les diverses initiatives agricoles menées au cœur des villes témoignent de l'important succès de l'AUP en particulier au sein des pays occidentaux. Ce succès actuel apparaît également à travers la prépondérance des acteurs impliqués directement ou

indirectement dans des projets d'AUP. Qu'ils soient publics ou privés, producteurs et/ou consommateurs, ils sont souvent à l'origine de pratiques agricoles urbaines spontanées, institutionnalisées et parfois même instrumentalisées. Les acteurs de l'AUP, par la diversité de leur profil et de leurs méthodes, contribuent à l'émergence de nouveaux modèles territoriaux qui ne demandent qu'à être approfondis. C'est d'ailleurs en partie ce que permet de faire la notion de capital environnemental. Cette dernière appelle à élargir l'analyse aux représentations, aux intérêts et aux systèmes de valeurs mobilisés par les acteurs afin de lutter contre les inégalités ou l'appropriation de biens publics. L'étude de l'AUP à travers le prisme du CE nous permet ainsi de comprendre que si le capital est co-produit par les institutions et les habitants, il existe des points de tension entre eux, notamment en ce qui concerne l'acception de la nature en ville dans les projets d'AUP. Finalement, les opportunités représentées par l'AUP doivent être nuancées. En effet, si les externalités positives qui en découlent sont nombreuses, il ne faut pas occulter les freins et les limites qui existent autour de tels projets ou expériences. La ville n'est pas le territoire privilégié de la production agricole et les interrogations concernant la pollution urbaine, l'utilisation d'intrants chimiques ou les qualités organoleptiques et sanitaires de productions agricoles urbaines hors sol (comme celles des fermes verticales japonaises par exemple) sont autant d'éléments qui peuvent nuancer la portée réelle de l'AUP. En outre, au-delà des difficultés inhérentes au contexte urbain, les expériences d'AUP semblent de plus en plus réinvesties par la sphère privée qui s'en empare comme d'un nouvel outil marketing notamment dans le cas de la promotion immobilière. Ainsi, derrière les idéaux du « petit coin de terre » partagé et de la nature bucolique retrouvée, se cachent parfois les nouveaux instruments d'une économie de marché plus compétitive et libérale. Une telle approche laisse finalement planer, sur les projets d'AUP, le spectre de la gentrification des paysages ou des espaces verts et des injustices territoriales d'exclusion par les prix du foncier.

Annexe : Capital naturel vs capital environnemental

« Le capital naturel, tel que Robert Costanza *et al.* [...] l'ont imaginé et popularisé, se nourrit d'une approche positiviste et repose sur l'évaluation du potentiel écologique et économique des éléments naturels et des processus écosystémiques qui en dépendent¹¹⁹ ».

Gretchen Cara Daily rappelle que dans les années 1960 et 1970, l'attention était centrée sur les pollutions de l'air et de l'eau ainsi que leurs impacts sur la population¹²⁰. Cette période correspond au moment où les questions environnementales sont centrées sur l'environnement et le développement humain. Dans ce contexte, l'approche du capital naturel permet d'élargir et d'englober les bénéfices et pertes du capital naturel vivant : les terres, le cycle d'eau, la biodiversité, le maintien du climat, la provision des services écosystémiques, les aménités paysagères et de nombreuses dimensions du bien-être humain qui dépendent du capital naturel. Après avoir passé des décennies à lutter pour isoler la nature des hommes, la conservation de l'environnement et de ses services écosystémiques émerge sur la scène mondiale avec une nouvelle vision qui met l'accent sur l'importance de connecter la nature et les hommes¹²¹.

Ainsi, le maintien du capital naturel afin de conserver les avantages des services écosystémiques qui en découlent est de plus en plus considéré comme vital dans les pays pauvres comme

¹¹⁹ Greta Tommasi, Frédéric Richard et Gabrielle Saumon, *op. cit.*, p. 8. Les italiques sont de nous. Dans cette citation, les auteurs renvoient à Robert Costanza *et al.*, « The Value of the World's Ecosystem Services and Natural Capital. », *Nature*, vol. 387, n° 6630, 1997, p. 253-260.

¹²⁰ Gretchen Cara Daily (dir.), *Nature's Services. Societal Dependence on Natural Ecosystems*, Washington (DC), Island Press, 1997.

¹²¹ Partha Dasgupta, *The Dasgupta Review – Independent Review on the Economics of Biodiversity. Interim Report*, Londres, HM Treasury, avril 2020, https://assets.publishing.service.gov.uk/government/uploads/system/uploads/attachment_data/file/882222/The_Economics_of_Biodiversity_The_Dasgupta_Review_Interim_Report.pdf ; Peter Kareiva *et al.* (dir.), *Natural Capital. Theory and Practice of Mapping Ecosystem Services*, Oxford, Oxford University Press, 2011 ; Site web officiel *The Nature of Cities*, <https://www.thenatureofcities.com/>.

dans les pays riches¹²². En 2021, Partha Dasgupta nous rappelle qu'une économie peut enregistrer un taux de croissance élevé du PIB en dépréciant ses actifs, notamment son capital naturel, mais les statistiques nationales ne le montrent pas¹²³.

La notion de capital naturel est intégrée par les courants de l'économie de l'environnement et de l'économie écologique¹²⁴. Toutefois, elle génère encore des débats parmi les économistes. Harold Levrel et Vincent Martinet¹²⁵ soulignent que l'économie écologique est un mouvement scientifique complexe, traversant différentes disciplines, idées et hypothèses, avec des racines à la fois dans des courants de pensée récents et anciens¹²⁶.

À la différence du capital naturel, le capital environnemental s'inscrit dans une approche constructiviste, inspirée des travaux de Pierre Bourdieu¹²⁷, et « son objectif n'est pas une évaluation économique de l'environnement, mais la compréhension de dynamiques sociales (conflits, alliances, appropriations, dominations) [...] par le prisme des positionnements, [des] choix et [des]

¹²² Partha Dasgupta, « Une question de confiance : capital social et développement économique », *Revue d'économie du développement*, vol. 18, n° 4, 2010, p. 47-96.

¹²³ *Ibid.*

¹²⁴ Robert Costanza, « What Is Ecological Economics? » *Ecological Economics*, vol. 1, 1989, p. 1-7.

¹²⁵ Harold Levrel et Vincent Martinet, « Ecological Economists: The Good, The Bad, And The Ugly? », *Ecological Economics*, vol. 179, 2021, <https://doi.org/10.1016/j.ecolecon.2020.106694>.

¹²⁶ Marco p. V. Franco, « Searching for a Scientific Paradigm in Ecological Economics: The History of Ecological Economic Thought, 1880s-1930s », *Ecological Economics*, vol. 153, 2018, p. 195-203 ; Juan Martinez-Alier, *Ecological Economics. Energy, Environment and Society*, Oxford, Basil Blackwell, 1987 ; Inge Røpke, « The Early History of Modern Ecological Economics », *Ecological Economics*, vol. 50, n°s 3-4, 2004, p. 293-314 ; Inge Røpke, « Trends in the Development of Ecological Economics from the Late 1980s to the Early 2000s », *Ecological Economics*, vol. 55, n° 2, 2005, p. 262-290 ; Clive L. Spash, « The Development of Environmental Thinking in Economics », *Environmental Values*, vol. 8, n° 4, 1999, p. 413-435.

¹²⁷ Pierre Bourdieu, « Le capital social », *Actes de la recherche en sciences sociales*, n° 31, 1980, p. 2-3 ; Pierre Bourdieu, « Les trois états du capital culturel », *Actes de la recherche en sciences sociales*, n° 30, 1979, p. 3-6.

stratégies des acteurs sociaux au sein du champ environnemental mécaniquement associé au capital du même nom¹²⁸ ».

Certains auteurs¹²⁹ désignent le capital environnemental comme homonyme du capital naturel, en associant au CE les ressources naturelles et ses services écosystémiques comme un panier de biens environnementaux. Nous plaçons notre analyse dans la distinction entre l'approche économique du capital naturel et le processus territoriale et social créateur du capital environnemental.

En résumé, le capital naturel est défini comme un actif, une ressource, une fonction écologique. Le capital environnemental est un processus enraciné dans un espace donné qui s'empare du capital naturel comme inspiration pour créer du capital social, culturel, financier et encourager l'investissement.

¹²⁸ Greta Tommasi, Frédéric Richard et Gabrielle Saumon, *op. cit.*

¹²⁹ Christiane Gagnon *et al.*, *op. cit.*

Bibliographie

- ADEME, *L'agriculture urbaine en région Provence-Alpes-Côte d'Azur. Guide d'analyse des modèles économiques à destination des porteurs de projets*, Cabinet Sara Hernandez Consulting, 2019.
- Agence nationale pour la rénovation urbaine (ANRU), « Quartiers fertiles, agriculture urbaine. Quartiers fertiles : revivez l'annonce des premiers lauréats en vidéo », 4 décembre 2020, <https://www.anru.fr/actualites/quartiers-fertiles-revivez-lannonce-des-premiers-laureats-en-video>.
- Agri-City, « Webinaire Parisculteurs : échanges avec des expert(e)s et des porteurs de projets », 10 mars 2021, <https://www.agri-city.info/fr/dossiers-et-articles/fermes-urbaines/webinaire-parisculteurs>.
- Artmann, Martina et Katharina Sartison, « The Role of Urban Agriculture as a Nature-Based Solution: A Review for Developing a Systemic Assessment Framework », *Sustainability*, vol. 10, no 6, 2018, <https://www.mdpi.com/2071-1050/10/6/1937>.
- Association française d'agriculture urbaine professionnelle (AFAUP), Grande enquête sur les nouvelles formes d'agriculture, 2020, <http://www.afaup.org/home-2-2/enquete-juridique/>.
- Aubry, Christine, « Les agricultures urbaines et les questionnements de la recherche », *Pour*, n° 224, 2014, p. 35-49.
- Aubry, Christine et Jean-Noël Consalès, « L'agriculture urbaine en question : épiphénomène ou révolution lente ? Dialogue entre Christine Aubry et Jean-Noël Consalès », *Espaces et sociétés*, n° 158, 2014, p. 119-131.
- Aubry, Christine, Marie-Hélène Dabat et Marie Mawois, « Fonction alimentaire de l'agriculture urbaine au Nord et au Sud : permanence et renouvellement des questions de recherches », Actes de la conférence Innovation and Sustainable Development in Agriculture and Food, Montpellier, ISDA 2010, Institut National d'Études Supérieures Agronomiques de Montpellier, 2010, <https://hal.archives-ouvertes.fr/hal-00521221/document>.
- Bally, Frédéric, « Entre citoyens et institutions : une co-production d'un capital environnemental sur le territoire urbain ? », *Vertigo. La revue électronique en sciences de l'environnement*, Hors-série 29, 2018, <https://doi.org/10.4000/vertigo.19018>.
- Barthel, Stephan *et al.*, « Global Urbanization and Food Production in Direct Competition for Land: Leverage Places to Mitigate Impacts on SDG2 and on the Earth System », *The Anthropocene Review*, vol. 6, n°s 1-2, 2019, p. 71-97, <https://journals-sagepub-com.librweb.laurentian.ca/doi/full/10.1177/2053019619856672>.

- Beurain, Christophe, Romain Rouaud et Paul Arnould, « Le capital environnemental : esquisse d'une notion pour la compréhension des dynamiques socio-environnementales. Introduction au dossier « "capital environnemental" », *Développement durable & territoires*, vol. 8, n° 3, 2017, <https://journals.openedition.org/developpementdurable/11947>.
- Bonnefoy, Serge et Caroline Brand, « Régulation politique et territorialisation du fait alimentaire : de l'agriculture à l'agri-alimentaire », *Géocarrefour*, vol. 89, n°s 1-2, 2014, p. 95-103, <https://doi.org/10.4000/geocarrefour.9424>.
- Bouillier-Oudot, Marie-Hélène, Sylvie Rocq et François Vedeau, *Quelle politique du ministère de l'agriculture et de l'alimentation en matière d'agriculture urbaine ?*, Rapport n° 19052, CGAAER, février 2020, <https://agriculture.gouv.fr/la-politique-du-ministere-en-matiere-dagriculture-urbaine>.
- Bourdeau-Lepage, Lise et Roland Vidal, « Nature urbaine en débat : à quelle demande sociale répond la nature en ville ? », *Demeter 2013*, 2012, p. 195-210, <https://hal-univ-lyon3.archives-ouvertes.fr/hal-00950697/document>.
- Bourdieu, Pierre, « Le capital social », *Actes de la recherche en sciences sociales*, n° 31, 1980, p. 2-3.
- Bourdieu, Pierre, « Les trois états du capital culturel », *Actes de la recherche en sciences sociales*, n° 30, 1979, p. 3-6.
- Cabedoce, Béatrice, « Jardins ouvriers et cabanes : un usage de l'interstice », dans Colette Vallat (dir.), *Île-de-France, éclat des terroirs, des savoirs, des pouvoirs*, Paris, Autrement, coll. « France », n° 18, 2000, p. 39-48.
- Cabedoce, Béatrice et Philippe Pierson (dir.), *Cent ans d'histoire des jardins ouvriers. 1896-1996. La ligue française du coin de terre et du foyer*, Grâne, Créaphis, coll. « Histoire sciences sociales », 1996.
- Chauveau, Loïc, « L'énorme potentiel de l'agriculture urbaine », *Sciences et Avenir*, 20 janvier 2018, https://www.sciencesetavenir.fr/nature-environnement/agriculture/l-agriculture-urbaine-pourrait-generer-des-milliards-d-euros-de-benefices_119866.
- Commission mondiale de l'environnement et du développement, *Our Common Future*, Oxford, Oxford University Press, 1987.
- Consalès, Jean-Noël, « Les jardins familiaux marseillais : laboratoires territoriaux d'une agriculture urbaine en Méditerranée », *Méditerranée*, vol. 95, n° 3, 2000, p. 81-88.
- Costanza, Robert, « What Is Ecological Economics? » *Ecological Economics*, vol. 1, 1989, p. 1-7.

- Costanza, Robert *et al.*, « The Value of the World's Ecosystem Services and Natural Capital. », *Nature*, vol. 387, n° 6630, 1997, p. 253-260.
- Daily, Gretchen Cara (dir.), *Nature's Services. Societal Dependence on Natural Ecosystems*, Washington (DC), Island Press, 1997.
- Danford, Erin, Intza Balenciaga et Matthew Bach, *Making Urban Nature Bloom. Four Years of Partnering for Nature-Based Solutions across Europe*, ICLEI – Local Governments for Sustainability, 2021, https://naturvation.eu/sites/default/files/news/files/making_urban_nature_bloom.pdf.
- Darly, Ségolène, « Des moutons dans la ville : quelles externalités environnementales des pratiques d'élevage ovin en milieu urbain ? », *Pour*, n° 224, 2014, p. 285-290.
- Dasgupta, Partha, *The Dasgupta Review – Independent Review on the Economics of Biodiversity. Interim Report*, Londres, HM Treasury, avril 2020, https://assets.publishing.service.gov.uk/government/uploads/system/uploads/attachment_data/file/882222/The_Economics_of_Biodiversity_The_Dasgupta_Review_Interim_Report.pdf.
- Dasgupta, Partha, « Une question de confiance : capital social et développement économique », *Revue d'économie du développement*, vol. 18, n° 4, 2010, p. 47-96.
- Deelstra, Tjeerd et Herbert Girardet, « Urban Agriculture and Sustainable Cities », dans Nico Bakker *et al.*, *Growing Cities, Growing Food. Urban Agriculture on the Policy Agenda*, Feldafing, Deutsche Stiftung für internationale Entwicklung (DSE), 2000, p. 43-65.
- Deschamps, Amélie, « Aménager la ville par le jardinage : la végétalisation participative de Lyon », *Géococonfluences*, 2019, <http://geoconfluences.ens-lyon.fr/informations-scientifiques/dossiers-regionaux/lyon-metropole/articles-scientifiques/jardinage-vegetalisation-participative-lyon>.
- Deutsch, Lisa, Robert Dyball et Will Steffen, « Feeding Cities: Food Security and Ecosystem Support in an Urbanizing World », dans Thomas Elmqvist *et al.*, *Urbanization, Biodiversity and Ecosystem Services: Challenges and Opportunities. A Global Assessment*, Dordrecht, Springer, 2013, p. 505-537.
- Division of Global and Interregional Programs, *Urban agriculture in Latin America, Africa and Asia*, New York, United Nations Development Program, 1992.
- Donadieu, Pierre et André Fleury, « L'agriculture, une nature pour la ville ? », *Les Annales de la recherche urbaine*, n° 74, 1997, p. 31-39.
- Dubost, Françoise, *Les jardins ordinaires*, Paris, L'Harmattan, coll. « Logiques sociales », 1997.

- Duchemin, Eric, Fabien Wegmuller et Anne-Marie Legault, « Agriculture urbaine : un outil multidimensionnel pour le développement des quartiers », *VertigO. La revue électronique en sciences de l'environnement*, vol. 10, n° 2, 2010, <https://doi.org/10.4000/vertigo.10436>.
- Eizenberg, Efrat, « Actually Existing Commons: Three Moments of Space of Community Gardens in New York City », *Antipode*, vol. 44, n° 3, 2012, p. 764-782.
- Egzabher, Axumite G. *et al.*, *Cities Feeding People: An Examination of Urban Agriculture in East Africa*, Ottawa, International Development Research Centre (IDRC), 1994.
- FAO, *The Place of Urban and Peri-Urban Agriculture (UPA) in National Food Security Programmes*, Integrated Food Security Support Service (TCSF), Policy and Programme Development Support Division, Technical Cooperation Department, 2011.
- FAO, *La situation mondiale de l'alimentation et de l'agriculture 1984. Situation mondiale : dix ans après la Conférence mondiale de l'alimentation. Urbanisation, agriculture et systèmes alimentaires*, Rome, coll. « Agriculture », 1984, <https://www.fao.org/3/ap664f/ap664f.pdf>.
- FAO, « Urban Agriculture: An Oxymoron? », *The State of Food and Agriculture. Food Security: Some Macroeconomic Dimension*, Rome, 1996.
- FAO, *Urban and Peri-urban agriculture. A briefing Guide for the Successful Implementation of Urban and Peri-Urban Agriculture in Developing Countries and Countries of Transition*, Rome, The Special Programme for Food Security, 2001.
- Fédération Nationale des Agences d'Urbanisme (FNAU), *Planification alimentaire : enjeux et initiatives locales*, Les Dossiers FNAU, n° 44, 2018, <https://www.fnau.org/wp-content/uploads/2019/03/fnau-44-planification-alimentaire-bdef.pdf>.
- Ferreira, António José Dinis *et al.*, « Urban Agriculture, A Tool Towards More Resilient Urban Communities? », *Current Opinion in Environmental Science & Health*, vol. 5, 2018, p. 93-97.
- Fleury, André et Pierre Donadieu, « De l'agriculture péri-urbaine à l'agriculture urbaine », *Courrier de l'environnement de l'INRA*, n° 31, 1997, p. 45-61.
- Fleury, André et Paule Moustier, « L'agriculture périurbaine, infrastructure de la ville durable », *Cahiers agricultures*, vol. 8, n° 4, 1999, p. 281-287.
- Franco, Marco p. V., « Searching for a Scientific Paradigm in Ecological Economics: The History of Ecological Economic Thought, 1880s-1930s », *Ecological Economics*, vol. 153, 2018, p. 195-203.

- Freeman, Donald B., *A City of Farmers. Informal Urban Agriculture in the Open Spaces of Nairobi, Kenya*, Montréal, McGill-Queen's University Press, 1991.
- Gagnon, Christiane *et al.*, « Développement territorial viable, capital social et capital environnemental : quels liens ? », *VertigO. La revue électronique en sciences de l'environnement*, vol. 8, n° 2, <https://doi.org/10.4000/vertigo.4983>.
- Game, Ibrahim et Richaela Primus, *Urban Agriculture*, GSDR 2015 Brief, 2015, <https://sustainabledevelopment.un.org/content/documents/5764Urban%20Agriculture.pdf>.
- Ganapathy, R. Suganda, *Development of Urban Agriculture in India: Public Policy Options*, Working Paper n° 482, Ahmedabad, Indian Institute of Management, 1983.
- GEOLAB, *Capital environnemental : représentations, pratiques, dominations, appropriations spatiales*, Université de Limoges, <https://www.unilim.fr/events/event/capital-environnemental-representations-pratiques-dominations-appropriations-spatiales/>.
- Girault, Camille, « Le droit d'accès à la nature en Europe du Nord : partage d'un capital environnemental et construction d'un espace contractuel », *VertigO. La revue électronique en sciences de l'environnement*, Hors-série 29, 2018, <https://doi.org/10.4000/vertigo.19034>.
- Granchamp-Florentino, Laurence, « L'agriculture urbaine. Un enjeu de la ville durable », *Revue des sciences sociales*, n° 47, 2012, p. 140-151, <https://hal.archives-ouvertes.fr/hal-01302794/document>.
- Gutman, Pablo, « Urban Agriculture: The Potential and Limitations of an Urban Self-Reliance Strategy », *Food and Nutrition Bulletin*, vol. 9, n° 2, 1987, p. 1-6, <https://journals-sagepub-com.librweb.laurentian.ca/doi/abs/10.1177/156482658700900215>.
- Sylvain Guyot et Samuel Depraz, « À qui profite le capital environnemental ? L'environnement au service de la sélectivité territoriale », *VertigO. La revue électronique en sciences de l'environnement*, Hors-série 29, 2018, <https://doi.org/10.4000/vertigo.19074>.
- ICADE, « Des résidences où la nature a toute sa place », <https://www.icafe-immobilier.com/lpcn/landing-page/lp-nationales/naturellement-chez-soi>.
- Institut Veolia, « Agriculture urbaine : nourrir les villes autrement », *La revue de l'Institut Veolia*, 2019.
- Joly, Guillaume, « Topager, l'agriculture urbaine se développe sur les toits », *Les Horizons*, 26 novembre 2018, <https://leshorizons.net/topager-lagriculture-urbaine-sur-toits/>, consulté le 20 octobre 2020.

- Kareiva, Peter *et al.* (dir.), *Natural Capital. Theory and Practice of Mapping Ecosystem Services*, Oxford, Oxford University Press, 2011.
- Lado, Cleophas, « Informal Urban Agriculture in Nairobi, Kenya: Problem or Resource in Development and land Use Planning? », *Land Use Policy*, vol. 7, n° 3, 1990, p. 257-266.
- Lal, Rattan, « Home Gardening and Urban Agriculture for Advancing Food and Nutritional Security in Response to the COVID-19 Pandemic », *Food Security*, vol. 12, n° 4, 2020, p. 871-876.
- Levrel, Harold et Vincent Martinet, « Ecological Economists: The Good, The Bad, And The Ugly? », *Ecological Economics*, vol. 179, 2021, <https://doi.org/10.1016/j.ecolecon.2020.106694>.
- Magali, Villatte, *L'Agriculture urbaine, quels enjeux de durabilité ?*, ADEME, 2017, https://www.nature-en-ville.com/sites/nature-en-ville/files/document/2020-02/agriculture_urbaine%255B1%255D.pdf.
- Mancebo, François, « Gardening the City: Addressing Sustainability and Adapting to Global Warming through Urban Agriculture », *Environments*, vol. 5, n° 3, 2018, p. 1-11, <https://www.mdpi.com/2076-3298/5/3/38/htm>.
- Martin, Pauline *et al.*, « Community Gardening in Poor Neighborhoods in France: A Way to Re-think Food Practices? », *Appetite*, vol. 116, 2017, p. 589-598.
- Martin, Pauline *et al.*, « Marseille : des jardins partagés dans les quartiers Nord », *La santé en action*, n° 444, Juin 2018, p. 22-23.
- Martinez-Alier, Juan, *Ecological Economics. Energy, Environment and Society*, Oxford, Basil Blackwell, 1987.
- Mcdougall, Robert, Romina Rader et Paul Kristiansen, « Urban Agriculture Could Provide 15 % of Food Supply to Sydney, Australia, under Expanded Land Use Scenarios », *Land Use Policy*, vol. 94, 2020.
- McIvor, David W. et James Hale, « Urban Agriculture and the Prospects for Deep Democracy », *Agriculture and Human Values*, vol. 32, n° 4, 2015, p. 727-741.
- Méral, Philippe et Denis Pesche, *Les services écosystémiques. Repenser les relations nature et société*, Versailles, Quæ, coll. « Nature et société », 2016.
- Ministère de la Transition écologique et solidaire, *Les écosystèmes urbains, Théma Analyse, Rapport, Commissariat général au développement durable (CGDD) 2018*, p. 1369, <http://temis.documentation.developpement-durable.gouv.fr/document.html?id=Temis-0088273&requestId=0&number=10>.

- Mougeot, Luc J. A., « Urban Agriculture: Definition, Presence, Potentials and Risks, and Policy Challenges » *Cities Feeding People Series. Report 31*, Ottawa, International Development Research Centre (IDRC), 2000, <https://idl-bnc-idrc.dspacedirect.org/bitstream/handle/10625/26429/117785.pdf>.
- Mougeot, Luc J. A., « Urban Food Production: Evolution, Official Support and Significance (with Special Reference to Africa) », *Cities Feeding People Series. Report 8*, Ottawa, International Development Research Centre, 1994, <https://idl-bnc-idrc.dspacedirect.org/bitstream/handle/10625/14949/103013.pdf?sequence=1>.
- Moustier, Paule *et al.*, *Agriculture périurbaine en Afrique subsaharienne. Actes de l'atelier international du 20 au 24 avril 1998*, Montpellier, CIRAD, 1999.
- Mundler, Patrick *et al.*, « Tous agriculteurs ? L'agriculture urbaine et ses frontières », *Géocarrefour*, vol. 89, n^{os} 1-2, 2014, p. 53-63, <https://journals.openedition.org/geocarrefour/9399>.
- Orsini, Francesco *et al.*, « Urban Agriculture in the Developing World: A Review », *Agronomy for Sustainable Development*, vol. 33, n^o 4, 2013, p. 695-720.
- Péchar, Cédric et Emmanuelle Mugnier-Viret, « Les pleurotes au marc de café, d'un orphelinat africain à l'Élysée », *Pour*, n^o 224, 2014, p. 181-184.
- Provent, Fanny et Paola Mugnier, *Agriculture urbaine. Comment aménager une toiture-terrasse. Guide pratique*, Paris, Eyrolles, coll. « Blanche BTP », 2020.
- Pulighe, Giuseppe et Flavio Lupia, « Food First: COVID-19 Outbreak and Cities Lockdown a Booster for a Wider Vision on Urban Agriculture », *Sustainability*, vol. 12, n^o 12, 2020.
- Raton, Gwenaëlle *et al.*, *Logistique des circuits alimentaires courts de proximité : état des lieux, nouveaux enjeux et pistes d'évolution. Synthèse du rapport*, Rapport de recherche, RMT Alimentation locale, CIVAM, Université Gustave Eiffel, INRAE, 2020.
- Rétif, Sophie et Marius Chevallier, « Les investissements dans l'environnement des acteurs des circuits courts de proximité agroalimentaires », *VertigO. La revue électronique en sciences de l'environnement*, Hors-série 29, 2018, <https://doi.org/10.4000/vertigo.19057>.
- Richard, Frédéric, « La gentrification des "espaces naturels" en Angleterre : après le front écologique, l'occupation ? L'exemple du Lake District et de ses environs », *L'Espace politique*, n^o 9, 2009, <https://doi.org/10.4000/espacepolitique.1478>.

- Richard, Frédéric, Gabrielle Saumon et Greta Tommasi, « Des enjeux environnementaux à l'émergence d'un capital environnemental ? », *VertigO. La revue électronique en sciences de l'environnement*, Hors-série 29, 2018, <https://doi.org/10.4000/vertigo.19066>.
- Robert, Amélie et Jean Louis Yengué, « What Ideal Green Spaces for the City of Tomorrow, Providing Ecosystem Services? », *Procedia Engineering*, vol. 198, 2017, p. 116-126.
- Robert-Bœuf, Camille, « Les jardins familiaux franciliens entre urbanisation, végétalisation et agrarisation. Des espaces au cœur de la fabrique de la ville », *EchoGéo*, n° 50, 2019, <https://doi.org/10.4000/echogeo.18288>.
- Roevens, Nathalie *et al.*, « Des abeilles dans la ville », *Abeilles & Cie*, n° 103, 2004, p. 18-20, https://cari.be/medias/abcie_articles/103_recherche.pdf.
- Røpke, Inge « The Early History of Modern Ecological Economics », *Ecological Economics*, vol. 50, n°s 3-4, 2004, p. 293-314.
- Røpke, Inge, « Trends in the Development of Ecological Economics from the Late 1980s to the Early 2000s », *Ecological Economics*, vol. 55, n° 2, 2005, p. 262-290.
- Rougier, Nicolas, « Les jardins collectifs, entre outils pour la fabrique de la ville et problématique foncière, le cas de l'Île-de-France », mémoire de spécialisation, Paris, Conservatoire Nationale des Arts et Métiers, École Supérieure des Géomètres et Topographes, 2020.
- Scheromm, Pascale, « Les jardins collectifs, entre nature et agriculture », *Métropolitiques*, Dossier Nature(s) en ville, 2013, <https://metropolitiques.eu/Les-jardins-collectifs-entre.html>.
- Scheromm, Pascale et Louis Cretin, « Agriculture urbaine et promoteurs : vers de nouvelles modalités de l'aménagement des espaces verts des résidences ? », dans Isabelle Maleyre *et al.* (dir.), *Immobilier durable. De la ville d'aujourd'hui à la cité de demain*, Actes de la 1^{re} journée d'étude du laboratoire ESPI Réflexions et Recherches (ESPI2R), Paris, École Supérieure des Professions Immobilières, 2020, p. 78-89.
- SEMEUR, « Capacité des infrastructures de transport à répondre à la demande en services écosystémiques du milieu urbain – Cadre méthodologique et un site d'expérimentation sur le territoire de la commune de Saint-Fons (Grand Lyon) », <https://semeur.hypotheses.org/presentation>.
- Siegner, Alana, Jennifer Sowerwine et Charisma Acey, « Does Urban Agriculture Improve Food Security? Examining the Nexus of Food Access and Distribution of Urban Produced Foods in the United States: A Systematic Review » *Sustainability*, vol. 10, n° 9, 2018, <https://www.mdpi.com/2071-1050/10/9/2988>.

- Skinner, G. William, « Vegetable Supply and Marketing in Chinese Cities », *The China Quarterly*, vol. 76, 1978, p. 733-793.
- Smit, Jac, Joe Nasr et Annu Ratta, *Urban Agriculture. Food, Jobs and Sustainable Cities*, New York, United Nations Development Programme, 2001[1996].
- Spash, Clive L., « The Development of Environmental Thinking in Economics », *Environmental Values*, vol. 8, n° 4, 1999, p. 413-435.
- Tommasi, Greta, Frédéric Richard et Gabrielle Saumon, « Introduction – Le capital environnemental pour penser les dynamiques socio-environnementales des espaces emblématiques », *Noroi*, n° 243, 2017, p. 7-15, <https://journals.openedition.org/noroi/6077>, consulté le 22 février 2021.
- Torre, André, « L'agriculture de proximité face aux enjeux fonciers. Quelques réflexions à partir du cas francilien », *Espaces et sociétés*, n° 158, 2014, p. 31-48.
- Torre, André et Lise Bourdeau-Lepage, « Quand l'agriculture s'installe en ville... Désir de nature ou contraintes économiques ? », *Métropolitiques*, 6 février 2013, <https://metropolitiques.eu/Quand-l-agriculture-s-installe-en.html>.
- Van Tuijl, Erwin, Gert-Jan Hoppers et Leo Van Den Berg, « Opportunities and Challenges of Urban Agriculture for Sustainable City Development », *European Spatial Research and Policy*, vol. 25, n° 2, 2018, p. 5-22, <https://czasopisma.uni.lodz.pl/esrap/article/view/3912/3415>.
- Voicu, Ioan et Vicki Been, « The Effect of Community Gardens on Neighboring Property Values », *Real Estate Economics*, vol. 36, n° 2, 2008, p. 241-283.
- Wadumestrige Dona, Chethika Gunasiri, Geetha Mohan et Kensuke Fukushi, « Promoting Urban Agriculture and Its Opportunities and Challenges – A Global Review », *Sustainability*, vol. 13, n° 17, 2021, <https://www.mdpi.com/2071-1050/13/17/9609>.
- Walters, Stuart Alan et Karen Stoelzle Midden, « Sustainability of Urban Agriculture: Vegetable Production on Green Roofs », *Agriculture*, vol. 8, n° 11, 2018, <https://doi.org/10.3390/agriculture8110168>.
- Yeung, Yue-Man, « Examples of Urban Agriculture in Asia », *Food and Nutrition Bulletin*, vol. 9, n° 2, 1987, p. 1-10.